



Questions relatives à la sécurité alimentaire en situation d'urgence/ Obstacles rencontrés - Liste de contrôle

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Acquisitions de l'état, instances commerciales, coopératives, etc., | <input type="checkbox"/> Stabilité sociale et environnementale, durabilité à long terme de la production vivrière, systèmes d'acheminement et de livraison. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes de secours d'urgence: système d'alerte rapide, cartographie des risques, de la pauvreté, de la vulnérabilité et procédures de livraison des secours et de l'aide. | <input type="checkbox"/> Disponibilité des moyens de production : eau, irrigation, engrais, protection des cultures, semences, financement. Equipement et installations de traitement, méthodes de stockage alimentaire sûres. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes d'information au niveau national, régional et local. Suivi et évaluation de la production alimentaire et des systèmes d'approvisionnements afin d'en suivre le déroulement et l'avancement. | <input type="checkbox"/> Infrastructure du réseau de transport au niveau national, régional et local pour l'acheminement des produits alimentaires et leur mise sur le marché. |
| <input type="checkbox"/> Fluctuations saisonnières et disparités régionales des approvisionnements alimentaires. | <input type="checkbox"/> Soutien au niveau de la communauté pour la production, le transport et la livraison. Disponibilité et état du patrimoine commun (forêts, pâtures et eau). |
| <input type="checkbox"/> Niveaux convenables des stocks alimentaires au niveau national et régional. | <input type="checkbox"/> Valeur nutritionnelle des cultures. |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'importations, tarifs et répercussions sur la production nationale et sur les revenus. | <input type="checkbox"/> Cours des produits alimentaires: prix départ exploitation, prix consommateurs. Revenus et pouvoir d'achat des ménages. Salaires de la main-d'œuvre agricole. Possibilité de revenus hors-saison (projets Vivres-contre-Travail, etc.). |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'exportations, cultures commerciales, répercussions sur les cultures vivrières, sur l'approvisionnement alimentaire et les revenus ruraux. | <input type="checkbox"/> Disponibilité alimentaire suffisante en termes de quantité, qualité et valeur nutritionnelle. Accès et stabilité de la disponibilité alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Disponibilité de l'information, et particulièrement concernant l'accès des ménages aux informations portant sur la vulgarisation agricole, la nutrition et la santé. | <input type="checkbox"/> Stratégies d'adaptation des ménages, économies clés des ménages, arbitrages et compromis. Mécanismes sociaux et culturels des échanges et du partage alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Subventions allouées aux produits et aux moyens de production, répercussions sur les cultures vivrières et sur les revenus des populations pauvres. | <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire au sein même du ménage. Ecart et disparité d'accès à la production et à la consommation au sein du ménage. |
| <input type="checkbox"/> Répartition des cultures, assolement. | <input type="checkbox"/> Programmes alimentaires complémentaires destinés aux groupes à risque. |

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

▼ Donner une vue d'ensemble des sources d'information sensibles à la dimension sexospécifique et dont il faut tenir compte au début comme au cours du déroulement de l'intervention d'urgence.

- ⊙ Lien Module: évaluation des besoins
- ⊙ Lien Module: partenariat et participation
- ⊙ Lien Module : ressources humaines

CONCEPTS CLÉS

▼ Collecte de données, décentralisation, information tenant compte des sexospécificités, systèmes de gestion de l'information, sources d'information, enquêtes sur la population active, partenariat, recensement de la population, données primaires et secondaires, données ventilées par sexe.

L'INFORMATION

Les informations tenant compte des sexospécificités

L'analyse des données ventilées par sexe et des catégories socioéconomiques critiques est nécessaire à tous les niveaux de l'élaboration des politiques, de leur planification, de leur mise en application et de leur suivi. L'intégration d'une perspective sexospécifique ne s'effectue bien évidemment pas en réunissant l'ensemble des connaissances portant sur les femmes en une entité spécialisée. Il s'agit d'articuler l'analyse des processus sociaux et économiques autour des problématiques liées à la dimension genre afin de rendre compte au mieux des réalités sexospécifiques¹.

Les données agrégées au niveau « macro » de l'analyse ne reflètent pas les écarts importants au sein même d'une population. Ce type de statistiques traite plus des résultats que des processus en tant que tels. Or ces processus sont liés à de nombreuses variables qui interagissent entre elles et qui mènent effectivement à ces résultats.

La collecte de données et les systèmes d'information de l'ASEG

Méthodes mixtes

- ▶ Les méthodes de recherches participatives sont de plus en plus répandues et développées. Elles constituent le cœur de l'approche de l'ASEG. De nombreux outils d'analyse favorisent un échange bilatéral et permettent d'appréhender au niveau « micro » la complexité des processus et de leurs interactions. De plus l'approche participative est généralement plus rapide et plus rentable que les méthodes d'enquêtes traditionnelles.

Décentralisation

- ▶ Les systèmes d'information qui favorisent l'engagement des parties-prenantes à tous les niveaux et qui accordent la priorité aux besoins des populations désavantagées se doivent de posséder les moyens nécessaires à l'apport de ressources au niveau local. La décentralisation implique le renforcement des organismes officiels d'information et de planification au niveau local (districts et sous-districts y compris). Ce renforcement est possible au niveau local par la mise en place de formations, de ressources et d'une coordination appropriée. Aux niveaux plus élevés, il s'agit d'installer des mécanismes de traitement de l'information collectée afin de l'analyser et de l'inclure de façon significative aux processus d'élaboration des politiques.

Partenariats

- ▶ Parallèlement au processus de décentralisation, les systèmes d'information au niveau « macro » doivent intégrer des mécanismes de partenariats auprès des ONGs, des universités et des centres de recherches privés afin de canaliser les synergies, d'élargir les points de vue et les analyses qui étayent les politiques.

Paradigme

- ▶ « Un relais des choses aux personnes, des propositions aux processus, des équipements aux services, de l'uniformité à la diversité » représente le paradigme de cette approche qui implique également une plus grande propension à l'application des techniques participatives et le maintien d'un dialogue régulier entre les agents de première ligne et les planificateurs.

Technologie

- ▶ Les systèmes d'informations géographiques (SIG) apportent de nouvelles technologies ergonomiques qui facilitent le stockage des différentes données en une seule base de données. De plus ces données peuvent être présentées de façon à mettre en valeur les liens qui existent entre les différents niveaux de données et types de données.

¹ Source: Coelho, K. & Coffey, M., 1996. FAO Paper - Reversing the Flow: Toward Gender-Oriented Policy Information Systems in Agriculture.

De nombreux systèmes d'informations contiennent parfois des notions conceptuelles, pratiques et logistiques biaisées. Certains concepts tels que *travail*, *population active*, *production*, *revenu* ou *chefs de ménage* sont fréquemment mal structurés. Le cas est particulièrement parlant en ce qui concerne les activités des femmes qui sont souvent plus variées, complexes et saisonnières que celles des hommes, et qui restent mal répertoriées dans ces systèmes d'information car elles ne répondent pas à la nomenclature qui définit les concepts d'*activités productives* ou de *travail*.

Il arrive que les personnes interrogées ne considèrent pas leur activités productives comme un *travail* en tant que tel, car leurs revenus sont souvent irréguliers et issus de sources variées ; de plus ces personnes ont souvent tendance à vouloir dissimuler leurs revenus. Les contraintes culturelles locales ont également une influence non négligeable. Si par exemple les enquêteurs sont des hommes, il est possible qu'il ne puissent poursuivre leur questionnement qu'auprès d'autres hommes, par choix ou en raison des contraintes locales. Si les enquêteurs se présentent à l'heure de la préparation du repas du soir, il est probable qu'ils ne puissent pas interroger les femmes.

Bien qu'elles soient très utiles pour les analyses de tendance à long terme, les données issues du recensement restent toutefois d'usage limité dans les cas d'urgence en raison de l'irrégularité de leur collecte, des temps d'analyse des données très longs et du nombre restreint des variables traitées. Les données du recensement tendent à être centralisées, normalisées, simplifiées et par conséquent ne permettent pas de traiter de façon efficace et pertinente la complexité des réalités locales. Par conséquent, les résultats obtenus concernant les populations désavantagées, isolées ou marginalisées, ne sont pas probants. De plus, ces données sont fréquemment réparties par secteurs, si bien que les données utiles compilées pour un secteur ne sont pas disponibles ou applicables à un autre. Or, non seulement elles ne sont pas utilisables rapidement, mais elles sont difficiles à récupérer et à comprendre.

Les responsables doivent comprendre que les informations concernant les problématiques sexospécifiques sont onéreuses ; mais le fait de ne pas s'orienter vers cette perspective peut s'avérer bien plus cher en définitive. Les projets peuvent alors se trouver en situation d'échec ou de dysfonctionnement, car les informations sur lesquelles ces projets s'étaient basés ne traitaient pas et n'intégraient pas la dimension genre à leur analyses².

De nombreux pays commandent des enquêtes par sondage particulières afin de collecter des données spécifiquement définies et sur des intervalles de temps plus courts. Si elles sont conçues correctement, elles peuvent s'avérer très utiles de par les informations qu'elles fournissent sur la dimension socioéconomique et sexospécifique des problématiques de développement. Toutefois dans l'état actuel de la conception et la réalisation de ces enquêtes, il persiste un certain nombre de difficultés concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique au sein des paramètres des enquêtes.

Différents modules de recherche et de vulgarisation intègrent sous plusieurs formes et à plusieurs niveaux les principes méthodologiques de la participation. Parmi les modules de ce type utilisés, citons : (i) la recherche participative des exploitants agricoles, (ii) la recherche sur les systèmes agricoles et vulgarisation (FSRE), (iii) les méthodes d'évaluation rapide.

Certains profils socioéconomiques caractéristiques et modèles d'interactions sexospécifiques sont applicables aux différents cas de figure du pays et pourraient être intégrés aux modalités d'évaluation rapide. Les décideurs pourraient alors comprendre plus facilement les liens de causalité entre la mise en place des politiques de stimulation de la production et leur influence sur le terrain.

² Source: Macdonald, M., 1994. Oxfam Paper - Gender Planning in Development Agencies: Meeting the Challenge. Oxford.

L'information en situation d'urgence

Il a été constaté qu'au cours des situations d'urgence, le degré de vulnérabilité le plus élevé se porte généralement sur les femmes, et plus particulièrement celles qui sont chefs de famille. Ce phénomène est dû à de nombreux facteurs dont la précarité de leur statut économique et social. Dans la mesure où il est absolument nécessaire d'apporter des réponses rapides aux situations d'urgence, très peu de temps est disponible pour les enquêtes de longue durée. Les intervenants dans les situations d'urgence se doivent d'analyser et d'intégrer très rapidement les informations recueillies, ainsi que les politiques de sécurité alimentaire en vigueur, afin de concevoir au plus vite les réponses envisageables, le rétablissement de la situation et l'amélioration durable des conditions de vie des populations touchées et vulnérables.

Les bases de données internationales et nationales ne fournissent pas suffisamment d'informations et de données ventilées par sexe. Les recensements de population et les enquêtes portant sur la population active sous-estiment ou ne rendent pas compte des données concernant les activités des femmes dans l'agriculture. Les bases de données existantes sont souvent mal développées et ne sont pas mises à jour ; l'information est par conséquent éparse, anecdotique, voir même contradictoire. De plus les méthodes d'enquêtes et d'analyses des données sont susceptibles d'être différentes selon les pays ou selon les organismes institutionnels. L'utilisation de ces données par les intervenants peut donc s'avérer difficile et préjudiciable pour les réponses concrètes qu'il est possible d'apporter aux problèmes sexospécifiques.

Toutefois, un certain nombre d'efforts sont entrepris afin d'améliorer les techniques de mesure pour quantifier avec plus précision le taux d'activité des femmes dans l'agriculture. Par exemple le *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000* de la FAO a mis l'accent sur certains paramètres à mêmes de fournir des informations structurelles sexospécifiques portant sur les activités agricoles³

Les responsables des évaluations d'impact devraient avoir accès à une base de données réunissant l'ensemble des informations disponibles ventilées par sexe, intégrées ou liées à une base de données internationale commune (CID) au sein des Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV). Afin de protéger l'ensemble des données de base essentielles qui alimenteraient cette base de données, il serait préférable de les stocker en dehors des zones de conflits potentiels.

Degré critique de vulnérabilité de certains secteurs de la population

Suite à l'ouragan Mitch, une analyse des indicateurs sociaux privilégiés a permis de révéler la situation particulièrement vulnérable des femmes dans les régions touchées (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador). Ces indicateurs ont également apporté des explications sur l'écart sexospécifique des conséquences de l'ouragan Mitch.

Ces pays présentent une population dont l'espérance de vie est très basse, un taux élevé de mortalité maternelle, de fertilité, de grossesse précoce, ainsi qu'un taux élevé d'analphabétisme parmi les femmes en milieu rural. De plus, ces sociétés sont caractérisées par une forte proportion de ménages dirigés par des femmes, en raison des conflits civils et armés qui augmentent considérablement l'exode et le taux de mortalité des hommes. L'ouragan Mitch a eu un impact important sur la mortalité masculine et a par conséquent aggravé la situation en augmentant le nombre de ménages dirigés par des femmes.

³ Source: FAO, 1999. Comblant la lacune des données – Intégration des spécificités hommes-femmes dans les statistiques agricoles. Pages 17-18.



Les recensements de la population et les enquêtes sur la population active

Comme il a été recommandé par l'Organisation internationale du travail, l'importance économique des femmes devrait être prise en compte dans les systèmes de comptabilité nationale.

Alors que les femmes sont considérées économiquement inactives par certains recensements de la population, d'autres sources d'information, comme les enquêtes sectorielles lancées par les organismes de planification, montrent que les femmes sont impliquées dans des activités productives comme la collecte du bois à brûler et la recherche de combustibles. La participation économique des femmes au Pakistan par exemple est de 3 pour cent selon le recensement de 1981, et de 12 pour cent selon l'enquête sur la population active. Le recensement agricole de 1981 montrait que 73 pour cent des femmes dans les ménages ruraux étaient économiquement actives. L'enquête sur la population active de 1990-91 affirmait que 7 pour cent des femmes étaient économiquement actives, en utilisant des questionnaires conventionnels ; tandis que ce pourcentage passait à 31 pour cent lorsque les questions portaient sur certaines activités spécifiques comme le repiquage du riz, la cueillette du coton, le pilage, la dessiccation des semences, les soins au bétail.

En présence de situations d'urgence très changeantes, il est difficile de répondre à une demande d'information importante car la collecte des données par des techniques conventionnelles peut s'avérer impossible et les renseignements de base devenir rapidement obsolètes.

Les techniques d'évaluation rapide fournissent des outils d'enquête efficaces qui permettent de réunir des informations représentatives et pertinentes dans des situations d'urgence.

Un certain nombre de sources d'information mondiales et locales sont disponibles et peuvent être utilisées dans le cadre de la planification des interventions d'urgence et l'élaboration des plans d'interventions. Les Organismes des Nations Unies et les ONGs intègrent également les données officielles nationales, via les Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV), l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM), les systèmes d'alerte rapide et les points centraux d'information. Dans certains cas de catastrophes ou de zones fortement sinistrées, ces ressources peuvent être inexistantes, interrompues ou non disponibles. Dans ces cas particuliers, les Nations Unies ou d'autres organismes d'aide sont les seuls à détenir des informations à jour.

L'évaluation de la vulnérabilité et le réseau de surveillance du PAM

Le Réseau de l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM) du Programme alimentaire mondial (PAM) fournit à l'heure actuelle les analyses sur la sécurité alimentaire concernant 36 pays. Le VAM constitue une base d'information pour l'élaboration des plans d'intervention et l'évaluation des besoins en cas d'urgence. Le VAM permet de surveiller la sécurité alimentaire des groupes-cibles, et facilite également les processus d'évaluation des progrès de la réalisation des objectifs clés du PAM.

Afin de simplifier la collecte des données au niveau central du pays, deux catégories statistiques sont identifiées et couvrent les groupes les plus vulnérables, à savoir les **agriculteurs marginaux** et les **personnes sans terres**.

Afin de combler les lacunes importantes dans les données, les systèmes du VAM utilisent des sources de données primaires et secondaires comme par exemple les évaluations rapides, l'interview directe et les ateliers d'experts.

Pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, le système VAM du PAM préconise la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, l'identification des disparités ou des différences liées à la sexospécificité, ainsi que la conception de représentations graphiques mettant en valeur les disparités sexospécifiques. Les approches et les techniques sensibles à la dimension genre sont intégrées aux paramètres de l'évaluation rapide et aux analyses des estimations des besoins d'urgence.

Le manque de données ventilées par sexe au sein des bases de données secondaires perturbe fréquemment l'intégration de la perspective sexospécifique au sein des activités du PAM et du VAM. Dans ce contexte citons également les ressources limitées allouées à la collecte et à l'analyse de données primaires afin d'évaluer les besoins spécifiques des ménages-cible et plus particulièrement des femmes. Il est recommandé de réunir, auprès des institutions compétentes du pays, les recensements agricoles nationaux les plus récents, les recensements de la population ainsi que les rapports des sondages ponctuels effectués sur échantillons (population, agriculture et sécurité alimentaire). Il est nécessaire d'extraire le plus d'informations sexospécifiques possibles concernant les données ventilées au niveau sous-national.

L'objectif principal du réseau VAM est d'accroître l'efficacité de l'aide du PAM, en améliorant la compréhension de la dynamique de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire. C'est par le transfert des compétences aux partenaires locaux, et le développement des systèmes de planification et d'analyse, que le réseau VAM fournit une base d'information destinée à la planification des plans d'interventions, à l'évaluation des besoins en cas d'urgence et au suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire des groupes-cibles.

Les facteurs analysés au cours des missions VAM

Les activités du VAM sont conçues pour:

- ▶ Le développement de systèmes d'information ciblés liés au programme du PAM.
- ▶ Définir et cibler les groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables.
- ▶ Identifier les risques et les obstacles à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- ▶ Effectuer un état des lieux et une carte des ressources locales des partenaires.
- ▶ Identifier les moyens autochtones mis en œuvre pour palier à l'insécurité alimentaire.
- ▶ Objectifs et buts de base des programmes du pays.

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO fournit aux décideurs et aux analystes une information récente, mise à jour et précise portant sur tous les aspects de l'approvisionnement et des besoins alimentaires. Le SMIAR publie régulièrement des bulletins d'information sur l'état mondial de la production vivrière et des marchés, ainsi que des rapports au niveau régional et pays par pays. De plus le SMIAR compile et analyse les informations concernant l'état mondial de la production, des stocks, du commerce, de l'aide alimentaire, des prix à l'export et du développement des échanges céréaliers. Le système SMIAR réagit aux situations d'urgences par l'envoi de missions d'évaluations rapides dans les pays concernés et l'émission de rapports d'alertes spéciaux qui atteignent très rapidement toute la communauté internationale. Ces missions sont fréquemment effectuées conjointement au PAM.

Le SMIAR aborde également de nouvelles approches et de nouvelles technologies d'alertes rapides, et les rend disponibles pour les systèmes d'alertes nationaux et locaux. Le Système partage étroitement les informations avec les Gouvernements, les ONGs, les autres Organismes des Nations Unies, les centres de recherches, la presse internationale et les personnes privées.

Grille de questionnement – Information

Les sources d'information – Liste de contrôle

<input type="checkbox"/> Publications de FAOSTAT et de la FAO (ex : Rapport sur le recensement mondial de l'agriculture de 1990).	Population agricole. Nombre d'exploitations agricoles. Taux d'emploi agricole. Niveau de mécanisation. Moyens d'irrigation. Données ventilées par sexe/classe/âge. Rapport agent de vulgarisation/agriculteur (vérification sexospécifique des agents de vulgarisation).
<input type="checkbox"/> Rapport annuel sur le développement humain du PNUD.	Compréhension des phénomènes socioéconomiques, mortalité, fertilité, grossesse précoce, espérance de vie.
<input type="checkbox"/> Recensements concernant la population et l'agriculture et annuaires statistiques.	Mouvements migratoires ventilés par sexe (temporaires, saisonniers, et tendances régulières).
<input type="checkbox"/> Annuaire statistique de l'UNESCO.	Taux d'alphabétisation.
<input type="checkbox"/> Service statistique des Nations Unies.	Population ventilée par sexe. Nombre de femmes députées ou ministres.
<input type="checkbox"/> Organisations régionales (OUA, SADCC, ANASE, BAD.).	
<input type="checkbox"/> Services spécialisés (VAM, SICIIV, SMIAR, EMPRESS, FEWS, Economist Intelligence, CIA).	Vulnérabilité, état nutritionnel, apport alimentaire, habitudes alimentaires. Disponibilité alimentaire nationale, besoins alimentaires, parasites et maladies animales et végétales, dynamiques du changement.

Agriculteurs marginaux – Liste de contrôle

Sources principales: recensements et annuaires statistiques sur l'agriculture

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Taille des exploitations agricoles. ▶ Bétail, taille des troupeaux, types de troupeaux. ▶ Genre, âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, statut légal par rapport à la terre possédée/cultivée/louée de l'exploitant ▶ Statut foncier. ▶ Cultures (temporaires, monocultures). ▶ Taille du ménage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Composition du ménage par genre, âge, type de lien, degré de dépendance par rapport à l'exploitant. ▶ Participation aux activités des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité principale des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité secondaire des membres de l'exploitation par genre ▶ Travailleurs salariés par genre |
|--|---|



Ménages sans-terre – Liste de contrôle

Sources principales: recensements concernant la population et l'agriculture, intégration aux systèmes VAM et SICIIV

- ▶ Taille du ménage.
- ▶ Taille de la ferme (taille potager).
- ▶ Statut foncier.
- ▶ Genre, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction du chef de famille.
- ▶ Composition du ménage par genre, âge et types de liens, degré de dépendance par rapport au chef de famille.
- ▶ Participation aux activités des membres du ménage par genre
- ▶ Activité principale des membres du ménage par genre.
- ▶ Activité secondaire des membres du ménage par genre.
- ▶ Cultures privilégiées.
- ▶ Bétail privilégié.



Agriculteurs productifs – Liste de contrôle

Sources principales: Programme du recensement mondial de l'agriculture FAO 2000

- ▶ Objectif de la production.
- ▶ Exploitants agricoles et membres de leur ménage par âge, niveau d'instruction et situation matrimoniale.
- ▶ Activités principales et type d'emploi (permanent, ponctuel).
- ▶ Taille et répartition des terres et de l'eau, régime foncier et utilisation des terres, zones de défrichement annuel des terres après déplacement des cultures.
- ▶ Cultures temporaires principales.
- ▶ Autres culture temporaires.
- ▶ Monocultures principales.
- ▶ Autres monocultures.
- ▶ Quantité et zones d'arbres forestiers.
- ▶ Nombre de points d'énergie fixes dénombrés par source d'approvisionnement, permettant l'utilisation de machine agricoles.
- ▶ Utilisation d'autres types de machines agricoles dénombrées par source d'approvisionnement.
- ▶ Bâtiments et autres structures (utilisation des constructions non résidentielles dénombrées par propriété, emplacement et capacité des constructions non-résidentielles dénombrées par objectif d'utilisation).
- ▶ Taille du ménage de l'exploitant.
- ▶ Exploitants et membres de leurs ménages actifs, par âge.
- ▶ Exploitations par nombre de salariés permanents (membres du ménage de l'exploitant et salariés).
- ▶ Utilisation de variétés à haut rendement.
- ▶ Utilisation d'engrais et de pesticides.
- ▶ Quantité de bétail détaillé par espèce.
- ▶ Destination du bétail détaillé par espèce.
- ▶ Activités de pêche.
- ▶ Types d'installation d'aquaculture.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Donner une vue d'ensemble des partenariats envisageables et des processus d'identification participative des parties prenantes compétentes en matière d'aide d'urgence.

📖 Voir: Les outils ASEG.

📍 Liens Modules: ressources humaines, ciblage, achats et acquisitions

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Programmation de l'aide globale, dynamique de groupe, développement et renforcement institutionnel, cartographie et analyse des partenariats, gestion intégrale de la qualité.

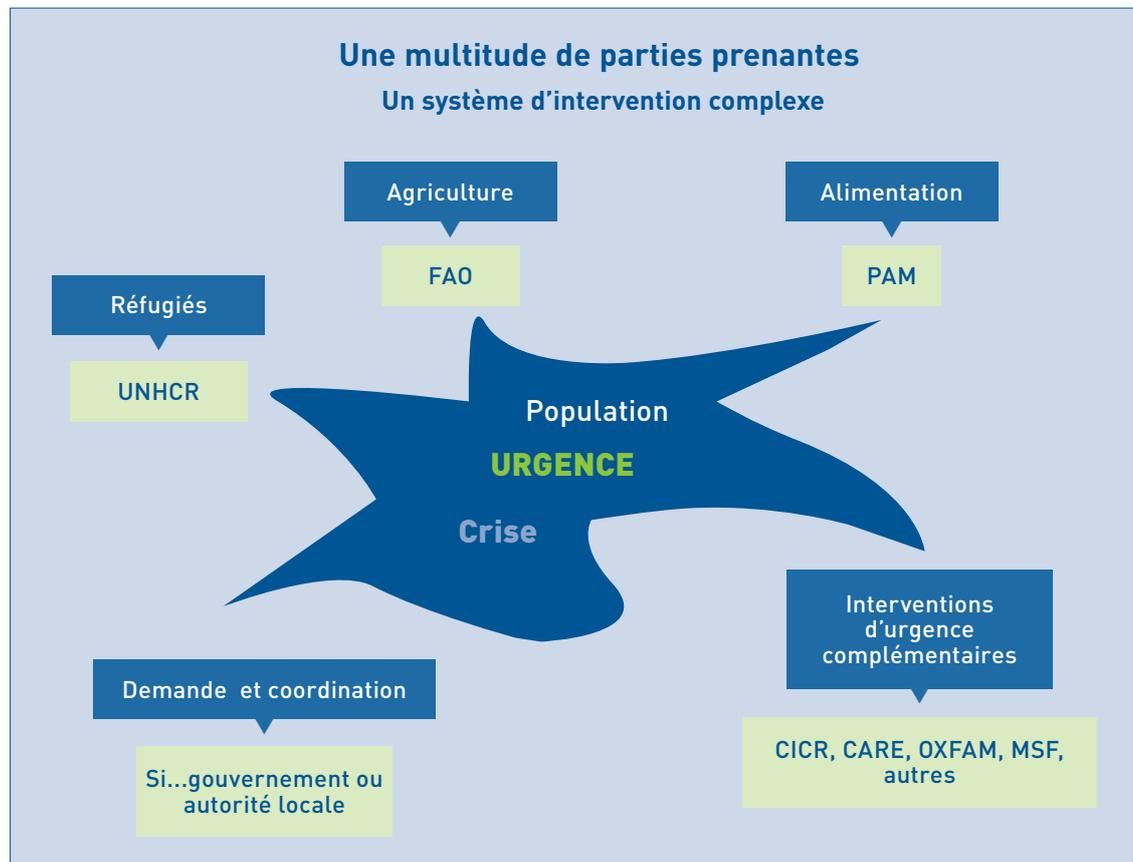
LE PARTENARIAT ET LA PARTICIPATION

Le partenariat : analyse et cartographie du partenariat

L'efficacité des opérations d'urgence dépend largement d'une série de facteurs liés au partenariat. L'identification des partenaires est liée au type de catastrophe, aux caractéristiques mêmes de l'urgence et à la phase de déroulement de l'intervention.

L'analyse et la cartographie des partenariats envisageables sont fondamentales pour pouvoir développer l'expertise de l'équipe. Elles constituent le critère concret d'identification et de sélection des partenaires selon leur compétence et leurs aptitudes, tant au niveau du siège de l'Organisation qu'au niveau local.

Il est important de : (i) vérifier les parties éventuellement concernées par l'intervention d'urgence, (ii) vérifier si les structures gouvernementales disponibles (ex : centres médicaux et les écoles), et les organismes de développement (ex : projets d'aide alimentaire et ONGs), peuvent être renforcés et mis à contribution au cours d'une intervention d'urgence ou si des solutions alternatives sont à étudier, (iii) contacter les partenaires éventuels à tous les niveaux, à savoir du siège de l'Organisation jusqu'aux zones d'intervention de l'opération, (iv) établir une relation de confiance mutuelle, et (v) dresser un calendrier répertoriant les différentes étapes et tâches dévolues aux divers partenaires.



Une des répercussions les plus importantes des interventions d'urgence est leur contribution à la mise en place des institutions. Le renforcement des structures locales constitue la base du développement des structures démocratiques. Il est nécessaire de pouvoir évaluer et répertorier les institutions locales en fonction de leur aptitude à fournir des ressources techniques fiables, à gérer l'équipement et à diriger le travail du personnel participant à l'opération. Afin de répondre efficacement à l'évolution des schémas d'approvisionnement et des demandes durant la période de crise, il est important de pouvoir comprendre la nature des marchés locaux présents et l'état des infrastructures de transport, ainsi que leur réactivité face à la situation.

Les partenaires dans les opérations d'urgence

- Autres divisions techniques des Nations Unies
- ONGs locales
- Autres divisions des Nations Unies
- ONGs internationales
- Organismes gouvernementaux
- Organismes intergouvernementaux
- Autorités locales
- Organismes bilatéraux

Le diagramme de Venn des parties prenantes est un des outils de l'ASEG qui peut s'avérer très utile dans l'étude des groupes et des institutions locales, et des liens qui les unissent avec d'autres organisations extérieures. Il facilite également le développement d'un réseau de liens.

Mise en application de l'ASEG

L'analyse socioéconomique et sexospécifique est de première importance pour appréhender les répercussions désastreuses des situations d'urgence sur les infrastructures sociales, économiques et politiques de l'économie. L'ASEG joue également un rôle important dans l'articulation de l'ensemble des réponses apportées aux besoins d'urgence et dans la mise en place des bases d'un développement durable.

Les problématiques pluridisciplinaires et intersectorielles abordées par l'ASEG nécessitent de rassembler les efforts de l'ensemble des Organismes humanitaires et d'intégrer toutes leurs ressources complémentaires. Afin d'apporter les meilleures réponses possibles aux situations d'urgence, les interactions entre les différentes organisations et institutions pour la mise en application de l'ASEG doivent être mises en avant, et plus particulièrement l'harmonisation des stratégies humanitaires.

A fin d'améliorer l'efficacité et l'impact de l'aide humanitaire sur les populations, il est nécessaire de souligner les enjeux socioéconomiques et les préoccupations liées à la dimension genre au cours des processus de diagnostic et de planification, en restant dans le cadre de la programmation commune de l'aide.

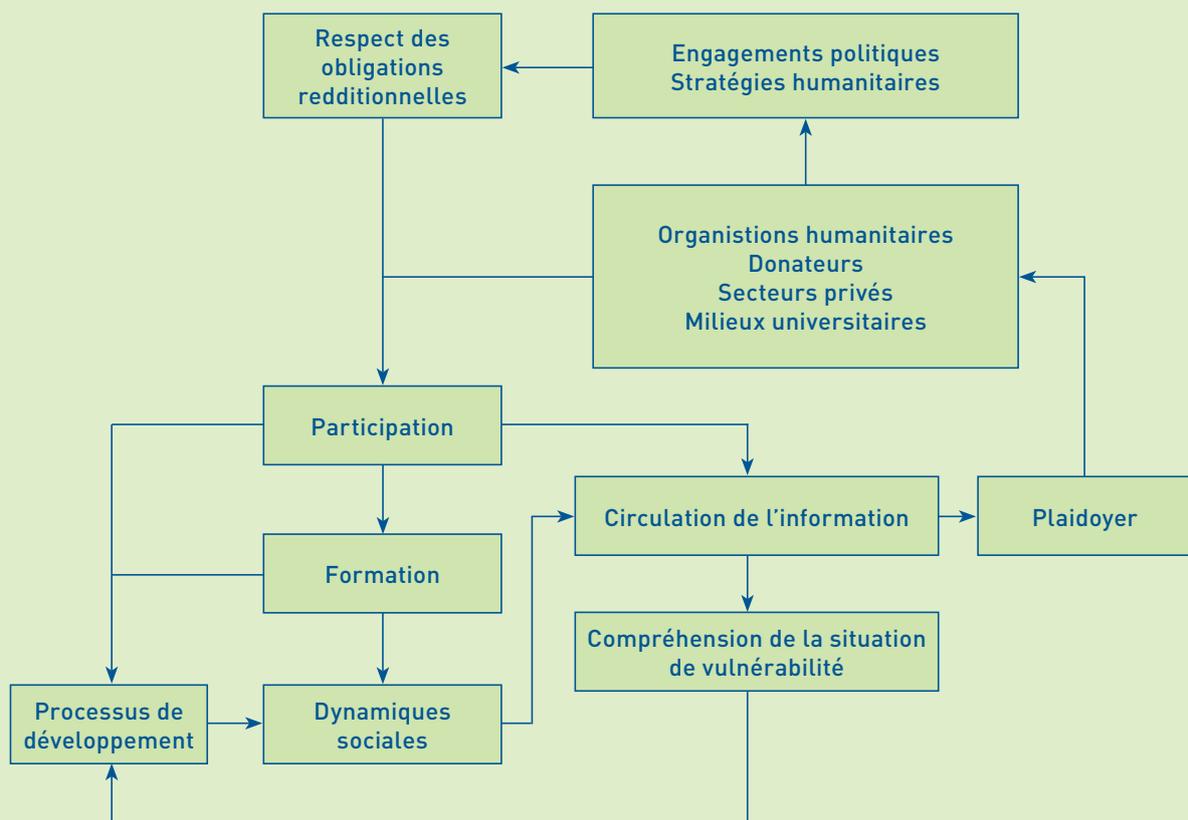
Le Bureau de coordination des affaires sanitaires (OCHA) joue ici un rôle important qui s'étend jusqu'aux aspects concernant la mise en application de l'intervention, tels que la coordination et le renforcement de la programmation commune de l'aide et les processus de réflexion commune des différents organismes impliqués.

La mise en application de l'ASEG requiert un cadre conceptuel qui rend compte des stratégies des donateurs, des forces en présence, des besoins correspondants à la situation, des moyens disponibles et des aptitudes réelles des intervenants sur le terrain. Un ordre du jour doit également être dressé afin de sensibiliser les responsables et organiser leur formation et celle du personnel, notamment au niveau

de la planification et de la mise en exécution de l'intervention. Il est important que l'engagement et la responsabilité institutionnelle puissent être concrètement établis, et cela par des systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des responsables des équipes du pays (coordonnateurs de l'aide humanitaire, responsables d'agences) et des partenaires concernés.

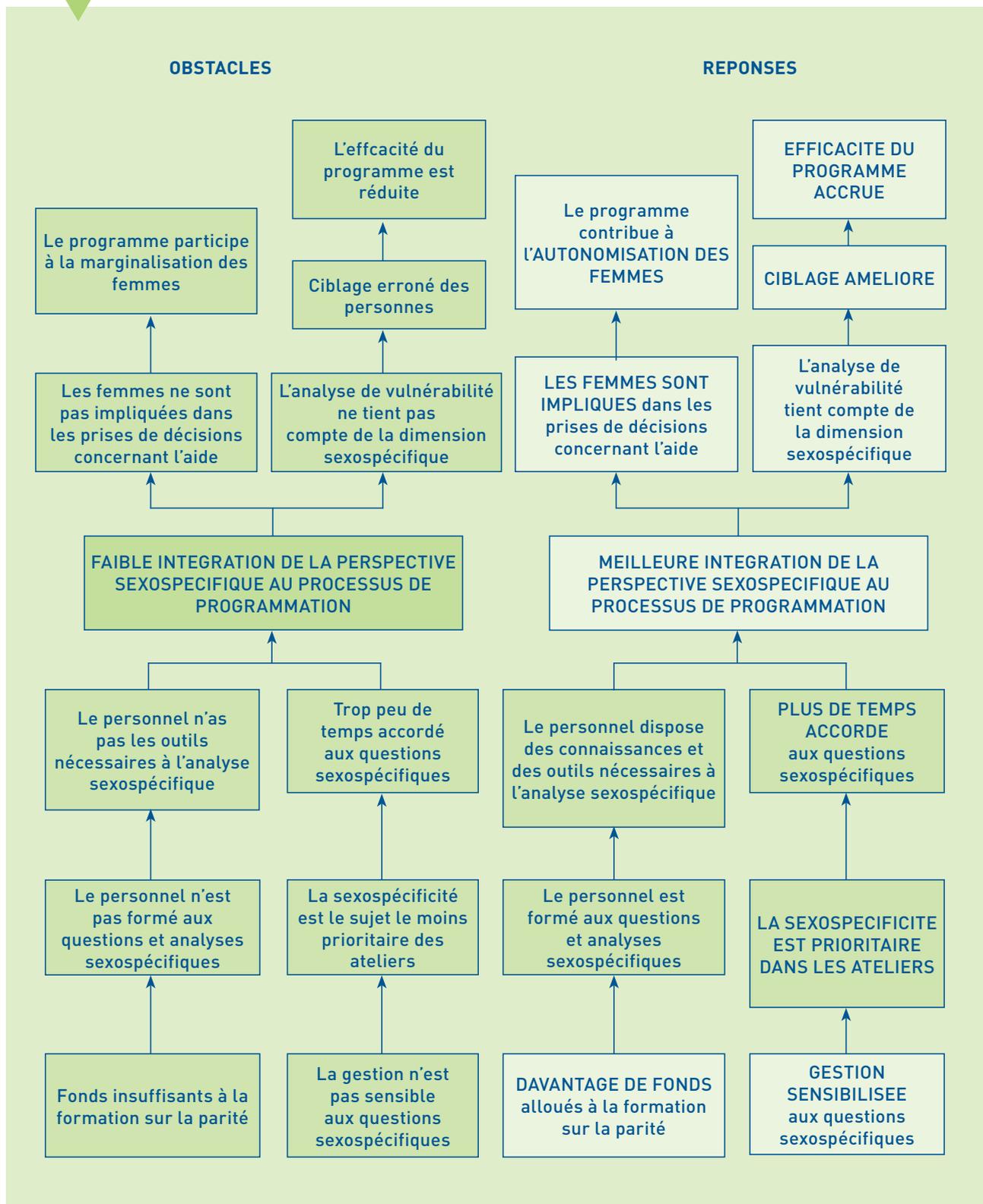
Le Processus d'appel global est un outil stratégique de collaboration qui est fréquemment perçu comme un outil de promotion institutionnelle de l'image et du mandat des Nations Unies. Ces Processus se déroulent en continu et devraient, de préférence, faire appel aux Gouvernements partenaires et aux ONGs. Les liens avec les mécanismes de soutien, comme l'évaluation conjointe des pays par exemple, devraient être renforcés. Les Processus d'appels ne doivent pas constituer des catalogues de projets spécialisés sans rapports les uns avec les autres.

La gestion intégrale de la qualité (GIQ) pour l'intégration des organisations humanitaires au sein des partenariats multidisciplinaires de l'ASEG



Les mécanismes de collaboration et d'interactions en continu entre les organisations constituent un processus complexe. La collaboration est forte au niveau opérationnel local, surtout lorsque ces organisations interviennent dans des secteurs communs, alors que cette collaboration semble moins efficace au niveau de la planification. Il semble qu'une collaboration collective entre les organisations soit bien moins significative que celle constatée dans les processus de collaboration bilatérale et les stratégies individuelles élaborées au sein des organisations.

Obstacles et réponses à l'intégration des considérations sexospécifiques Un exemple



Grille de questionnement – Le partenariat



Analyse et cartographie des partenariats – liste de contrôle

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mandat et localisation. | <input type="checkbox"/> Ressources et moyens durables. |
| <input type="checkbox"/> Type. | <input type="checkbox"/> Aptitudes du personnel et avantages comparatifs. |
| <input type="checkbox"/> Accords existants et accords ad hoc. | <input type="checkbox"/> Capacité d'intervention rapide. |
| <input type="checkbox"/> Zones et étapes de l'intervention. | <input type="checkbox"/> Racines locales. |
| <input type="checkbox"/> Sensibilisation aux questions sexospécifiques et audit. | |



Les responsabilités de l'équipe de base des interorganisations communes aux pays Liste de contrôle

- Sensibilisation aux principes de l'aide humanitaire et aux risques encourus par les parties prenantes.
- Renforcement de la cohésion interorganisation autour du principe de l'ASEG.
- Désigner clairement l'équipe dirigeante à tous les niveaux (sièges des Organisations et équipes-pays).
- Adapter à la situation l'ordre du jour et le contenu de la formation de l'ASEG, ainsi que les démarches de sensibilisation envers cette approche, entreprises par les Organisations.
- Mobiliser les efforts de la communauté internationale.
- Passer en revue tous les mécanismes d'approche intersectorielle déjà en application au niveau du pays, soutenir l'intégration et l'harmonisation des activités de l'ASEG dans les processus de conception, de gestion et de mise en œuvre des programmes.
- Accéder aux connaissances et aux informations disponibles au sein des Organisations et des autres opérateurs présents sur le terrain. Diffuser cette information à toutes les Organisations, les partenaires et les parties prenantes du secteur privé.
- Favoriser la compilation et l'analyse des informations disponibles.
- Favoriser les processus de collecte de données afin de palier aux lacunes de l'information disponible.
- Soutenir les systèmes de partage de l'information portant sur les préoccupations humanitaires.
- Faciliter les échanges de compétences, comme le partage des expériences sur le terrain et les exposés des expériences antérieures ou en cours.
- Intégrer l'information recueillie à la planification et la programmation globales interorganisations.

Les informateurs-clés – Liste de contrôle

- ▶ Comment utiliser les connaissances locales?
- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils mis en place des réseaux officieux ou des structures officielles qui pourraient être soutenus, sachant que ces types d'associations jouent un rôle important dans l'expression des besoins et des volontés de changement de la population?
- ▶ Qui participe aux organisations et comités décisionnels ? Qui participe aux programmes d'identification et de mise en œuvre? La participation des femmes aux comités, associations ou autres structures de ce type est fréquemment entravée par des obstacles culturels, par une charge de travail importante et parfois par l'opposition des hommes.
- ▶ Qui devrait être chargé du ciblage au niveau des ménages: les représentants officiels du village? Les ONGs partenaires? Les fonctionnaires ministériels? Les membres du projet? Quelles sont les mesures de soutien complémentaires nécessaires? Des organisations extérieures doivent-elles intervenir?

Identifier Informantes Claves para los siguientes roles:

En dehors de la communauté

- Représentants officiels du gouvernement et techniciens au niveau central et périphérique.
- Organismes d'aide des Nations Unies.
- Responsables et personnel des ONGs nationales et internationales.
- Autres Organisations humanitaires d'importance.

Dans la communauté

- Associations locales au niveau de la communauté.
- Chefs traditionnels.
- Chefs de communauté et anciens.
- Hommes et femmes présents dans la zone d'intervention.

- ▶ Quel type d'information faut-il réunir et comment?

Identifier les informateurs-clés pour les rôles suivants :

- | | |
|--|---|
| ● Compréhension du vécu et de l'histoire de la population (réfugiés, personnes déplacées). | ● Identification des aspects socioéconomiques apparentés aux structures des différents groupes de population. |
| ● Identification des besoins de la population. | ● Identification des méthodes d'organisation transitoires et des stratégies d'adaptation et d'affrontement. |
| ● Assister et devenir des « facilitateurs ». | ● Estimation des connaissances des informateurs et des bénéficiaires. |



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Expliquer la façon d'intégrer la perspective sexospécifique dans la gestion des ressources humaines, et dans les Termes de référence (TOR) des interventions d'urgence.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Gestion des ressources humaines, informateurs clés et facilitateurs, qualifications, opérations de secours, évaluation de la situation et des besoins, procédures de ciblage, Termes de référence.

RESSOURCES HUMAINES

Les interventions d'urgence nous ont appris que les programmes d'intervention, ainsi que les stratégies de secours, sont bien plus efficaces et rapides lorsqu'il existe une réelle compréhension des différences sexospécifiques entre les hommes et les femmes, tant au niveau de leurs besoins, leurs intérêts, leur types de vulnérabilités, qu'au niveau de leurs capacités et stratégies d'adaptation à la situation.

Termes de référence sensible au genre

Les ressources humaines sont des atouts importants dans les processus d'intervention et de planification de la réhabilitation et la reconstruction. La gestion et l'organisation des ressources humaines concernent tous les intervenants dans les situations d'urgence, parties prenantes et bénéficiaires y compris.

Le renforcement de l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, au niveau local et international, est tout à fait essentiel dans la mise en œuvre de toutes les interventions d'urgence, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'accomplir des interventions dont le succès se doit d'être durable. A cet égard, la mise en place d'un certain nombre d'initiatives peut s'avérer nécessaire afin de renforcer les aptitudes des intervenants et des parties prenantes concernées par la mise en œuvre du projet.

Les intervenants doivent être diplômés et compétents, et par conséquent responsables du niveau de sensibilisation aux questions sexospécifiques de leur projet d'intervention. Il est donc primordial d'aborder explicitement les considérations portant sur la parité hommes-femmes lors de l'élaboration des Termes de référence et d'y inclure une analyse socioéconomique sectorielle et sexospécifique.

L'identification des informateurs clés et des facilitateurs

Pour lancer le processus de ciblage participatif sur le terrain, les informateurs clés doivent être préalablement identifiés au cours de la phase d'évaluation de la situation et des besoins de l'intervention.

Il est fondamental de s'assurer de la représentation équitable des genres au cours de la phase d'identification des informateurs clés. Il est non seulement important que les femmes y participent, mais il est également avisé de considérer que les structures sexospécifiques en cours sont en situation de transition et répondent à des schémas structurels antérieurs à la catastrophe. Les femmes ont fréquemment un rôle important en tant que détentrices des connaissances sur les structures communautaires. Il est par conséquent important d'identifier des informatrices représentatives et compétentes, qui connaissent les différentes structures socioéconomiques et les tendances générales de la communauté.

Les informateurs clés de la phase d'évaluation de l'impact sont souvent les facilitateurs clés de la phase suivante, à savoir la mise en application. Ils sont identifiés et sélectionnés localement en tenant compte de leur proximité et de l'assistance qu'ils sont à même d'apporter à la population touchée.

Analyse de la situation et évaluation des besoins

Les besoins identifiés doivent être satisfaits par l'apport des ressources de base fournies par les programmes de secours des donateurs communautaires. Il est essentiel d'identifier les zones d'intervention ainsi que les populations les plus touchées. L'identification des populations les plus touchées doit tenir compte d'une ventilation par sexe.

L'information de base ventilée par sexe doit être collectée au moyen des différentes sources d'informations et bases de données existantes au niveau du pays. Les données recueillies auprès des sources institutionnelles du pays, ainsi que celles des bases de données des organisations de secours, doivent être révisées selon une perspective analytique socioéconomique et sexospécifique. Dans les situations d'urgence complexes au cours desquelles les structures existantes subissent de nombreux changements, l'information doit être analysée avec l'aide des informateurs clés présents sur place.

D'une façon générale, mais aussi dans un contexte plus local, cette information constitue une véritable référence pour les intervenants dans les situations d'urgence. Cette information leur permet d'identifier et d'évaluer les répercussions de leurs actions sur les hommes et les femmes tout en les familiarisant avec les moyens d'enquêtes participatives. Afin de rétablir rapidement une sécurité alimentaire minimale et d'assurer des moyens d'existence acceptables, les besoins immédiats des populations les plus vulnérables à la catastrophe doivent être évalués par les méthodes participatives et analysés en tenant compte des caractéristiques sexospécifiques de la population touchée.

La base documentaire du projet doit inclure les informations de base concernant le contexte général d'application et les besoins identifiés de l'intervention. Ces documents présentent un objectif, une justification, une description de l'intervention comprenant des données de localisation ainsi que le nombre des bénéficiaires ventilés par sexe, une description des modalités stratégiques de mise en œuvre et des moyens de distribution, les détails techniques des solutions de secours apportées, une estimation du coût de l'opération.

Les opérations de secours

Le processus de délimitation de la zone et de répartition-sélection des bénéficiaires se fait au moment du lancement des opérations de secours et suite à l'analyse des résultats de l'évaluation de l'impact. Ce processus nécessite la mise en place d'un système d'information complémentaire afin d'identifier individuellement les bénéficiaires, et cela avec la participation de toutes les parties prenantes.

Lors de la phase d'implémentation, les ONGs nationales visant particulièrement les femmes et les associations de femmes intervenant au niveau opérationnel, doivent être préférentiellement sélectionnées comme partenaires afin de pouvoir cibler les ménages dirigés par femmes. L'estimation finale du nombre de bénéficiaires cibles, ainsi que leur emplacement, est basée sur la cartographie des vulnérabilités et approuvée tant par les intervenants que par les partenaires.

Afin de poursuivre l'intégration de la dimension sexospécifique au sein de la gestion administrative, il est nécessaire de conclure des accords auprès des administrateurs des secours. Ces accords sont basés sur la fiabilité et la validité des résultats de la carte des vulnérabilités qui a été dressée au cours des opérations d'évaluation des besoins.

Il faut également élaborer une matrice réunissant l'intégralité des informations collectées (y compris les solutions de secours préconisées). Cette matrice permet de définir la quantité de biens et de services à fournir aux groupes cibles afin de réaliser les objectifs d'impacts escomptés. Les conclusions seront également destinées à la préparation des plans d'attribution et de distribution de fonds. Pour s'assurer que seuls ceux remplissant les critères-cibles se voient attribuer les prestations correspondantes, il est nécessaire d'avoir à disposition des outils de filtrage des mécanismes administratifs, communautaires ou d'auto-ciblage.

Dans le cas d'une procédure de ciblage communautaire, la répartition des aides dans une perspective tenant compte du genre dépendra du niveau d'organisation de la communauté même, qui devra être évalué avec précision avant d'opter pour ce type de procédure de ciblage.

L'approche dite d'auto-ciblage consiste en l'attribution d'une solution d'aide que seule la population cible réclame et dont seul le bénéficiaire cible est prêt à payer le prix. Lors du ciblage des ménages dirigés par des femmes et afin de comprendre l'efficacité et l'applicabilité de cette procédure particulière, il est nécessaire de tenir compte des conclusions des analyses des systèmes agricoles, de l'étude des moyens d'existence, de la charge de travail des femmes et de la relation de causalité existant entre leur alimentation et leur état de santé général.

Il est important d'évaluer l'étendue de l'efficacité de ces interventions et des réponses qu'elles apportent à ceux souffrant d'une situation d'insécurité alimentaire grave et exceptionnelle. Le calendrier et la durée des formes prolongées d'interventions de reconstruction et de réhabilitation est également à évaluer. Le nombre de bénéficiaires doit faire l'objet d'un suivi et être comparé aux chiffres provisoires avancés lors du lancement du projet d'intervention.

Diplômes et compétences des chargés de projets et des consultants internationaux

- Diplôme universitaire en développement rural, en agronomie ou en sociologie rurale avec une certaine expérience sur la promotion et de l'intégration des femmes dans le développement et sur les questions liées à la sexospécificité.
- Très bonnes connaissances théoriques et pratiques des méthodes d'évaluation rurale participative (PRA), capacité d'enseignement de ces méthodes, ainsi qu'une expérience professionnelle dans le cadre de la participation communautaire dans la région.
- Connaissance et expérience professionnelle des questions liées à la sexospécificité, et plus particulièrement dans les situations d'urgence.
- Connaissance des langues locales si possible.



TOR - Expert des programmes de secours d'urgence

Évaluation des besoins, groupes cibles et élaboration des projets:

- Participation aux évaluations du secteur rural et mise en application de l'approche sexospécifique afin de dresser le profil des exploitants agricoles à petite échelle et plus particulièrement des ménages dirigés par des femmes. Evaluation de leurs besoins et des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs objectifs à court et à long terme (possibilité de création d'activités génératrices de revenus par exemple).
- Participer à l'identification de groupes d'exploitants cibles dans le secteur rural par l'utilisation des analyses des parties prenantes (programme de l'ASEG).
- Evaluer le « protocole d'intervention » dans une perspective sexospécifique en cas de nouvelle urgence.
- Collaborer à la conception d'une politique de développement agricole et rurale par l'utilisation des approches participatives et sensibles à la sexospécificité.
- S'assurer de l'incorporation de l'approche sexospécifique au sein des systèmes d'information afin que l'information concernant les besoins des hommes et des femmes soit prise en compte et divulguée de façon satisfaisante.
- Réviser et mettre à jour les informations et la documentation pédagogique afin d'y incorporer la perspective sexospécifique.
- Aider les bénéficiaires, hommes et femmes, à être réactifs face à leur cadre économique, social et culturel.



TOR - Expert du développement rural participatif: les groupes de femmes

Réhabilitation des groupes de femmes:

- Mener à bien, en collaboration avec le coordonnateur national et sa contrepartie, un certain nombre d'objectifs basés sur les méthodes d'évaluation rurale participative (PRA), ainsi que des opérations d'évaluation des besoins auprès des groupes de femmes en milieu rural, et cela sous l'angle de la perspective sexospécifique. Déterminer les besoins des exploitants agricoles qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs à court terme, les stratégies mises en oeuvre par les hommes et les femmes pour atteindre ces objectifs et les besoins de soutien extérieur nécessaires afin de surmonter les difficultés économiques et institutionnelles au niveau local.
- Evaluer les possibilités qui s'offrent aux femmes pour améliorer leur accès à l'information. Réviser, sur demande, les modules pédagogiques existants afin d'aider les femmes à relancer leurs activités dans leur environnement économique, social et culturel actuel.
- Présenter un rapport final soulignant les réalisations et les résultats atteints, les objectifs et les besoins des bénéficiaires cibles et les recommandations nécessaires au suivi de projet.



TOR – Coordonnateur dans les interventions d'urgence

Coordination du programme:

- Organiser un atelier de formation sur l'analyse socioéconomique et sexospécifique des opérations d'urgence à l'attention du personnel concerné issu des institutions locales, des ONGs et autres parties prenantes coopérant avec les autres organismes internationaux.
- Organiser des ateliers de formation à l'attention de participants hommes et femmes équitablement représentés, groupes de femmes y compris, afin de présenter et d'évaluer les différentes possibilités envisageables en termes d'options de reconstruction qui peuvent potentiellement contribuer à la transition d'une situation de secours d'urgence à un processus de développement rural durable. Dans ce cadre il s'agit de mettre l'accent sur des stratégies telles que l'accès aux ressources productives, les services agricoles de vulgarisation et de formation, l'épargne groupée, le micro-crédit, la mise en place de fonds communs de placement décentralisés ainsi que la création de nouveaux groupes de femmes.
- Revoir l'approche du projet et la stratégie concernant toute phase complémentaire du projet qui intégrerait une approche sexospécifique, en se basant sur les résultats du terrain et des expériences acquises.
- Présenter un rapport final soulignant les réalisations et les résultats atteints, les objectifs et les besoins des bénéficiaires cibles et les recommandations nécessaires au suivi de projet.

Grille de questionnement – Les ressources humaines

L'efficacité sexospécifique - Liste de contrôle

- ▶ Dans quelles circonstances est-il important que le personnel du projet soit un homme ou une femme ?
- ▶ Hommes et femmes peuvent-ils remplir leurs tâches professionnelles de la même façon ? L'isolement par genre est-il pratiqué dans cette zone ? Est-il besoin d'envoyer un membre du personnel d'un sexe déterminé pour contacter les hommes ou les femmes du village ?
- ▶ Quelles sont les implications liées à la tenue d'une réunion dans un lieu public ?
- ▶ Les distributeurs importunent-ils les hommes ou les femmes (harcèlement sexuel par exemple) ?
- ▶ Des faveurs sont-elles accordées ou exigées par des hommes ou des femmes en échange d'articles de secours ? Si oui, quel était le genre le plus particulièrement concerné ? Les deux ? Quelle est la nature de ces faveurs ?
- ▶ Est-ce que les hommes et les femmes du village peuvent suivre des cours de formation du soir à l'extérieur du village ? Si non, qui ne le peut pas et pourquoi ?
- ▶ Est-il culturellement acceptable qu'un chef de village ou le personnel du projet, homme ou femme, se déplace en bicyclette ? En motocyclette ? Les hommes et les femmes peuvent-ils voyager dans un véhicule, accompagnés d'un membre du sexe opposé et cela en l'absence de son conjoint ? Est-il possible de voyager dans un véhicule sans personne d'autre du même sexe ? Si non, quelles sont les conditions considérées comme acceptables ?

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Donner une vue d'ensemble des processus d'évaluation des besoins et des outils de l'ASEG, qui peuvent être utilisés afin de réaliser une évaluation participative et sexospécifique.
 - 📖 Voir: Les principes directeurs de l'ASEG et les outils de l'ASEG.
 - 📖 Voir: L'engagement du PAM envers les femmes.
 - 📖 Voir: FAO Technical Handbook Series on Emergency Activities (Manuel technique sur les activités d'urgence).
 - 📍 Lien Module: Le ciblage – Les approvisionnements et la logistique.
 - 📖 Voir: Protocole d'accord PAM/UNHCR définissant les responsabilités et les dispositions pour la coopération.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Accès aux ressources et aux facteurs de production, besoins agricoles, besoins de secours, listes de contrôle, missions d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaire (EPDA), missions d'évaluation conjointes sur l'alimentation et la nutrition (JFNAM), bilan alimentaire national, évaluation des besoins, écarts nutritionnels.

L'ÉVALUATION DES BESOINS

La planification des opérations d'urgence – Vue d'ensemble

C'est au tout début de la catastrophe ou de l'urgence que les processus d'évaluation des besoins les plus urgents sont mis en place pour les hommes, les femmes et les enfants présents dans les zones les plus touchées. L'évaluation de ces besoins constituera la base à partir de laquelle seront conçus et élaborés les programmes de secours. C'est au cours de cette **phase que les zones d'intervention sont déterminées et que les bénéficiaires sont identifiés**. Dès que les opérations de secours sont effectivement lancées, **une évaluation plus poussée**, concernant les besoins spécifiques des personnes ou des groupes bénéficiaires enregistrés, est mise en place.

L'évaluation des besoins

Le processus d'évaluation des besoins porte sur les besoins de secours immédiats et essentiels des personnes les plus désavantagées, hommes, femmes et enfants, afin qu'ils puissent retrouver au plus vite leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

Au cours de la phase de reconstruction, il est important que les planificateurs du projet évaluent la **composition des ménages**, à savoir le pourcentage par rapport à la population totale des ménages dirigés par des femmes ou des orphelins. L'évaluation de la **main-d'œuvre disponible** est également importante, comme par exemple le déficit en main-d'œuvre d'un ménage pour cause d'infirmité, de mort ou de vieillesse.

Afin de comprendre plus précisément les besoins particuliers de chaque segment de la population, il est essentiel d'intégrer à chaque étape du processus d'évaluation une perspective d'analyse sexospécifique. Cela s'avère particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit d'atteindre des objectifs globaux ou spécifiques, tels que le rétablissement de la sécurité alimentaire, la relance de la production agricole ou la distribution équitable des secours. L'analyse des répercussions de la crise sur la communauté touchée commence d'abord par la compréhension des mécanismes de vulnérabilité et d'adaptation face à cette crise.

Le groupe de population le plus désavantagé économiquement et politiquement est composé de ménages dirigés par des femmes en zone rurale. L'information concernant ces groupes doit être mise en corrélation avec les critères statistiques (mortalité maternelle, fertilité, grossesses précoces, niveaux d'instruction, taux d'emploi) afin de comprendre la **capacité productive** de ces ménages et leurs **capacités** à garantir l'alimentation des membres dont ils sont responsables.

Les principaux buts de l'évaluation des besoins

- Déterminer les besoins**, au sein d'une société touchée par une catastrophe, et plus particulièrement ceux des hommes, des femmes et des enfants les plus marginalisés.
- Fixer les priorités des actions**, et les axer, en premier lieu, autour des besoins des groupes les plus vulnérables.
- Fournir des données pour la planification** du programme, y compris les données ventilées par sexe et par âge.
- Anticiper l'impact** du programme sur les populations les plus vulnérables.

Les facteurs de vulnérabilité

Au cours d'une situation de crise, de nombreux facteurs influencent la vulnérabilité des personnes ou des ménages face à l'accès et à l'approvisionnement alimentaire:

- Perte de sa propre production alimentaire et de ses stocks.
- Accès économique difficile à l'alimentation courante en raison de la hausse des prix.
- Perte de revenus ou perte des moyens de production commercialisables.
- Echec des systèmes et des mécanismes traditionnels de soutien et d'adaptation.

L'évaluation des besoins en aide alimentaire

Les processus d'évaluation des besoins du PAM sont fréquemment conduits conjointement avec ceux de la FAO, avec les missions d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaire (EPDA), avec l'UNHCR ainsi que les missions d'évaluation conjointes sur l'alimentation et la nutrition (JFNAM).

L'objectif des missions conjointes de la FAO et du PAM est d'évaluer d'une part la situation de l'approvisionnement alimentaire au niveau national durant et après la crise, et d'autre part de définir les mesures de l'aide alimentaire internationale à fournir.

Le Service mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO apporte les informations et les indications nécessaires à la réalisation de ces missions par le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) pour la FAO, et le VAM (Unité de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité) pour le PAM. Des missions sont régulièrement lancées et mises en application dans les pays et les régions en situation d'insécurité.

Les organismes d'aide s'accordent sur les modalités de l'assistance, c'est à dire sur le contenu du kit alimentaire, la taille des rations alimentaires, la durée de l'intervention et les articles non alimentaires qui pourraient influencer l'état nutritionnel des bénéficiaires. Dans la mesure où la plus grande partie de la population réfugiée est composée de femmes et d'enfants, la priorité est mise sur **les groupes les plus vulnérables**.

Les besoins énergétiques quotidiens minimum par habitant sont fixés à 2 100 kilocalories. La situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés doit être vérifiée au moins tous les 12 mois.

Les évaluations des besoins par le PAM sont effectuées lorsqu'il est nécessaire d'obtenir rapidement une estimation sur les besoins en aide alimentaire, et cela tout particulièrement lorsque la complexité et l'importance de l'intervention dépassent les compétences d'une mission EPDA ou JFNAM. Les évaluations du PAM sont également utilisées afin de mieux appréhender et de renforcer l'impact des ces missions, notamment dans le cadre de la gestion des interventions prolongées de secours et de redressement.

Le PAM intervient lorsque le nombre de réfugiés dépasse les 5 000 personnes, sa mission est de déterminer les conditions de l'aide et la quantité d'aide alimentaire dont l'ensemble ou une partie de la population réfugiée a besoin. Les besoins alimentaires nécessaires, exprimés en termes de denrées spécifiques et de quantité, sont des céréales en grains ou sous forme de farines, des huiles et des matières grasses comestibles, des légumineuses et autres sources de protéines, des aliments composés comme les mélanges maïs/soja, le sel et le sucre et des biscuits à haute teneur énergétique. Dans le cas d'approvisionnement en céréales complètes, il est nécessaire d'évaluer les possibilités d'avoir à disposition des ressources en meunerie ou des installations de minoterie.

L'installation sur place des missions EPDA est généralement prévue vers la fin de la principale saison des récoltes, c'est à dire au moment où il est effectivement possible d'estimer de façon fiable la qualité et la quantité de la récolte. Par conséquent, les analyses prévisionnelles portant sur la situation de l'approvisionnement et les besoins alimentaires se déroulent au niveau national et sous-national dans le but d'évaluer les besoins de secours qui seront nécessaires et de compenser des déficits alimentaires. Ces deux objectifs sont analysés indépendamment l'un de l'autre.



Les rôles complémentaires des missions EPDA

FAO

- Estimation des capacités nationales et sous-nationales de gestion des ressources alimentaires.
- Cultures et récoltes potentielles.
- Capacités nationales à résoudre les problématiques liées à l'écart alimentaire.
- Consommation nationale et par habitant des produits alimentaires de base.
- Bilans des disponibilités alimentaires.

PAM

- Support logistique et évaluation des besoins alimentaires d'urgence des populations vulnérables.
- Analyse de l'accès alimentaire des ménages et du taux de déficit alimentaire.
- Analyse du rôle de l'aide alimentaire et définition du kit alimentaire à fournir.
- Denrées à fournir, en termes quantitatifs, au niveau des ménages, détermination du moment d'intervention et évaluation de sa durée.
- Stratégies d'intervention et méthodes de ciblage des bénéficiaires.



Critères d'analyse du bilan alimentaire national

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Production alimentaire nationale (produits principaux). <input type="checkbox"/> Stock initial et stock final. <input type="checkbox"/> Exploitation des ressources nationales de la population dans son ensemble et par habitant. <input type="checkbox"/> Impact sur les systèmes alimentaires locaux, comportements d'adaptation face à la crise et état des ressources institutionnelles locales. <input type="checkbox"/> Population touchée, population la plus vulnérable. <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire de ces groupes. <input type="checkbox"/> Population cible de l'aide alimentaire d'urgence. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Commerce extérieur. <input type="checkbox"/> Besoins en aide alimentaire importée. <input type="checkbox"/> Possibilités de transactions avec des tiers et financement de l'approvisionnement local. <input type="checkbox"/> Valeurs alimentaires des rations. <input type="checkbox"/> Durée du programme. <input type="checkbox"/> Aspects logistiques. <input type="checkbox"/> Mécanismes de distribution. |
|---|--|

Critères et activités des missions JFNAM

	UNHCR	WFP
<input type="checkbox"/> Statut socioéconomique et état nutritionnel des bénéficiaires.	<input checked="" type="radio"/> Evaluation de l'état nutritionnel.	<input checked="" type="radio"/> Estimation des besoins alimentaires et ciblage.
<input type="checkbox"/> Pratiques culturelles et impacts sur les femmes.	<input checked="" type="radio"/> Enregistrement des réfugiés.	<input checked="" type="radio"/> Direction.
<input type="checkbox"/> Disponibilité alimentaire générale.	<input checked="" type="radio"/> Alimentation sélective.	<input checked="" type="radio"/> Logistique.
<input type="checkbox"/> Conditions du marché de la région hôte et possibilités d'échanges.	Produits alimentaires:	Produits alimentaires:
<input type="checkbox"/> Perspectives d'autosuffisance.	▶ Nourriture locale fraîche.	▶ Céréales.
<input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire de la population locale.	▶ Epices.	▶ Huiles et matières grasses comestibles.
<input type="checkbox"/> Disponibilité en combustibles pour la cuisine et impact de cette utilisation.	▶ Thé.	▶ Légumineuses et autres sources de protéines.
	▶ Lait en poudre, lait thérapeutique.	▶ Sel et sucre.
		▶ Aliments composés comme le mélange maïs/soja.
		▶ Biscuits à haute teneur énergétique.

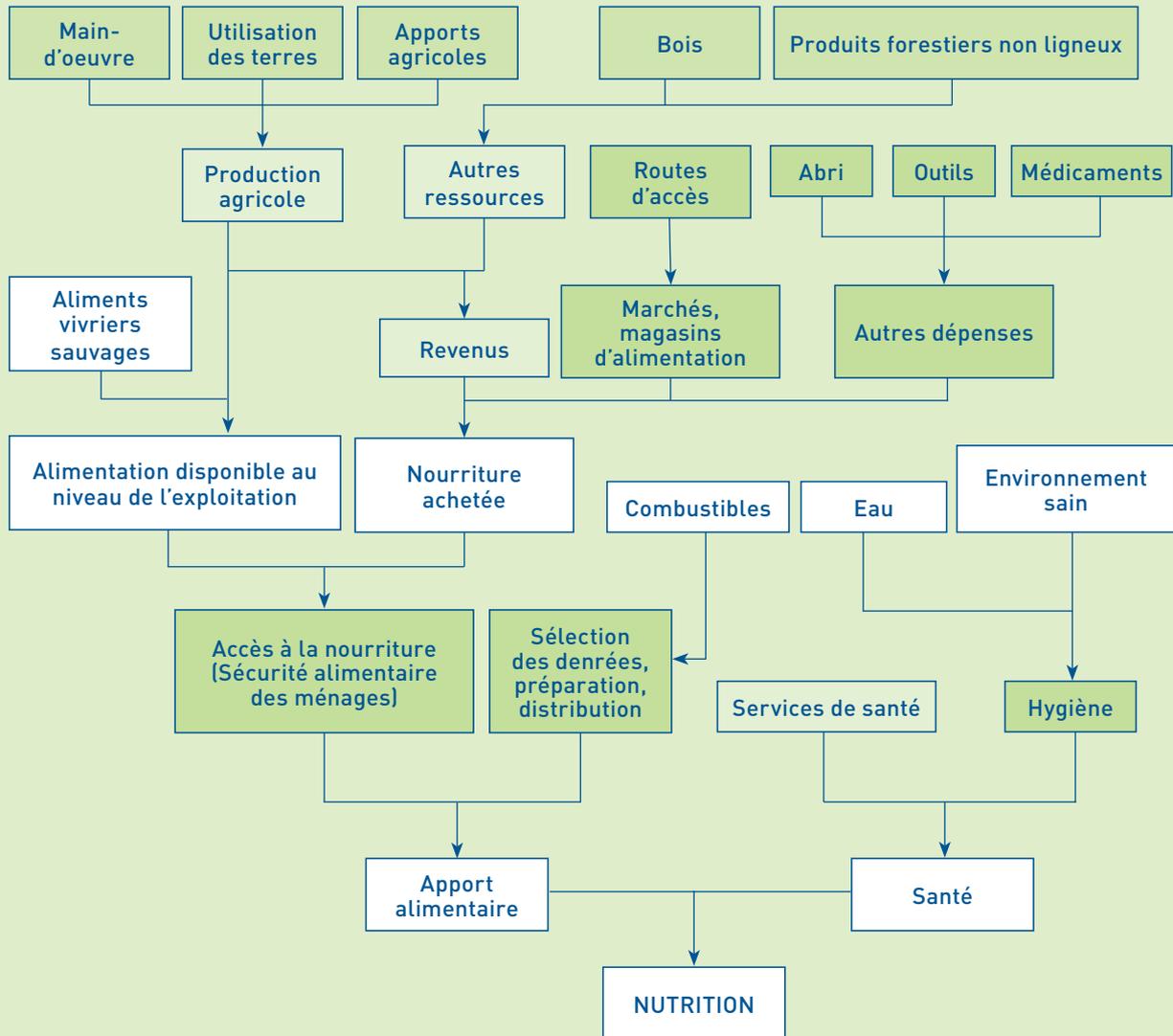
L'évaluation des besoins en sécurité alimentaire au niveau des ménages

Les données statistiques collectées au niveau national et sous-national par les organismes officiels d'aide et les systèmes du VAM, doivent fréquemment être complétées par des données qualitatives afin de recueillir des informations ventilées par sexe et tenant compte de la perspective sexospécifique. Cette démarche est importante car elle permet d'adapter l'intervention aux besoins spécifiques des hommes et des femmes.

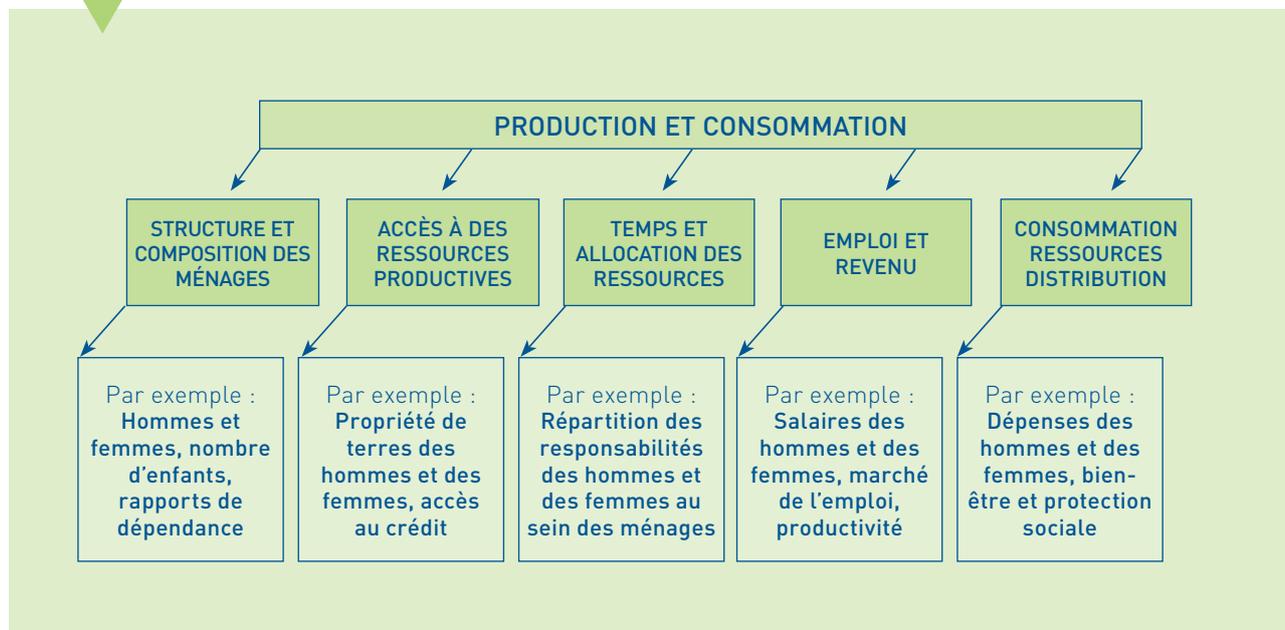
L'aide d'urgence est conçue afin de combler les écarts entre les besoins minimaux de consommation des ménages et les ressources disponibles des ménages touchés par la crise.



Les liens entre la nutrition et les facteurs de sécurité alimentaire des ménages



Les facteurs de sécurité alimentaires au sein des ménages



Les besoins alimentaires minimaux sont ceux qui ne peuvent être ni produits, ni acquis par d'autres sources de revenu, de réserves alimentaires, de versements ou de cueillette de denrées vivrières sauvages. Les besoins peuvent également être limités dans le temps et dès lors compensés jusqu'à ce qu'une quantité minimale de denrées puisse être de nouveau obtenue. La nécessité de vendre des quantités significatives de denrées produites afin de répondre à d'autres dépenses à savoir les soins médicaux, l'école, le combustible, le bois et le savon doit également être prise en considération.

L'évaluation des écarts nutritionnels

L'évaluation des écarts nutritionnels peut être divisée en deux parties apparentées:

a) Le dépérissement désigne le retard de développement le plus fréquemment rencontré en raison d'une malnutrition protéinique aiguë de l'enfant et d'autres causes immédiates de malnutrition. Les enfants sous-alimentés sont facilement identifiables, alors qu'une malnutrition moyenne ou faible est plus difficilement repérable. Certaines pratiques culturelles peuvent favoriser certains groupes au détriment des autres. Les évaluations nutritionnelles ciblent avant tout les enfants, toutefois certains groupes d'adultes constituent un groupe tout autant vulnérable, comme les personnes âgées, qui sont souvent négligées par l'évaluation.

b) Les facteurs de causalité sont plus complexes. Les processus d'évaluation nécessitent une certaine connaissance des interactions et des liens entre les pratiques sociales d'accès à l'alimentation, les services de santé et l'environnement. Les conflits armés et les déplacements de population ont de sérieuses répercussions sur ces facteurs. L'intégration d'une perspective sexospécifique aux processus d'évaluation permet de déterminer et de révéler les causes et les facteurs qui influencent tous les niveaux de la communauté et des ménages.

L'évaluation des besoins agricoles de secours

Les missions d'évaluation portent sur les facteurs qui influencent les activités agricoles soit au cours de la saison suivant la catastrophe, soit de façon constante dans les situations d'intervention prolongée de secours et de redressement.

L'élimination des obstacles à la production, issus directement de la catastrophe subie, passe par la définition des types d'aide prioritaires. A cet effet un **profil** est dressé sur chacun des groupes de population affectés, sur le nombre de ménages bénéficiaires et sur l'importance de chaque type d'aide nécessaire à chaque groupe cible.

Les problématiques sexospécifiques au niveau terrain, intermédiaire et macro

Les interventions d'urgence portant sur la distribution de facteurs de production de base doivent être basées sur une analyse sexospécifique des systèmes de production agricole, afin de renforcer la participation des hommes et des femmes aux processus d'intervention et de faire prendre conscience aux communautés de l'importance du rôle des femmes dans la production agricole. Ces problématiques comprennent également la poursuite de la reconnaissance des femmes en ce qui concerne leur contribution à l'économie rurale, et encouragent dès lors une évolution des rapports entre les deux sexes.

Dans les processus de détermination des types d'aide prioritaires, il est essentiel de comparer soigneusement les besoins identifiés avec les types de produits à fournir. Dans ce cadre, l'étude des possibilités de financement local ou international est également importante. Les ressources ne sont pas toujours disponibles et il n'est donc pas toujours possible de répondre de façon satisfaisante aux besoins de tous les groupes de population affectés par la crise. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'établir un classement des priorités afin de se focaliser sur les facteurs de production indispensables et surtout suffisants au rétablissement à court terme des moyens de subsistance et de la production vivrière des populations les plus nécessiteuses. L'analyse des priorités se base sur les résultats des processus d'évaluation rurale participative (PRA).

Les interventions d'urgence portant sur la distribution de facteurs de production de base doivent être basées sur une analyse des systèmes de productions agricoles participatifs et dans une perspective sexospécifique. Dans ce but, il est nécessaire de renforcer la **participation** des hommes et des femmes aux processus d'évaluation et de mettre en lumière le rôle des femmes dans la production agricole. Les outils de l'approche participative aident les intervenants à mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes de la division du travail, des prises de décisions, de l'accès, de l'utilisation et du contrôle des ressources.

Les calculs des besoins en facteurs de production, effectués d'après les modèles d'exploitation agricole et les cultures, doivent tenir compte du rapport entre la main d'œuvre nécessaire et la main d'œuvre effectivement disponible. L'analyse sexospécifique révèle la disparité de la disponibilité de la main d'œuvre selon que les terres agricoles et les élevages sont tenus par des hommes ou des femmes. L'évaluation des besoins en main d'œuvre doit être calculée par rapport à la taille de l'exploitation ou de l'élevage, qui s'avère très différente entre les hommes et les femmes. Un accent particulier doit être mis sur l'analyse des moyens de production conçus spécifiquement pour les femmes. Il est nécessaire de permettre aux femmes d'économiser du temps et de l'énergie car ce sont elles qui assument les charges de travail les plus importantes.

L'identification quantitative du nombre de ménages dirigés par des femmes, des différents systèmes agricoles et des méthodes d'élevage fournit l'information de base nécessaire à l'élaboration des processus d'évaluation sexospécifique afin de pouvoir analyser respectivement les impacts de la crise sur les hommes et les femmes. Cette identification quantitative se base sur la collecte générale de données au niveau central et sur les analyses de terrain des processus d'évaluation rurale participative (PRA).

L'accès aux services

Il a été fréquemment constaté qu'au cours des crises, les femmes secondent ou assument totalement les activités généralement dévolues aux hommes. Pour une bonne conception des opérations d'intervention, il est nécessaire de comprendre les mécanismes liés à l'accès des femmes aux services comme le financement, les sessions de vulgarisation, la formation, les sources d'approvisionnement, le transport et la mobilité en général. En effet, dans de nombreux cas, ces services ciblent avant tout les hommes.

L'accès à la terre n'est pas seulement une question de droit légal ou coutumier, il s'agit véritablement d'une question de pouvoir. Les divers intrants distribués au cours des interventions peuvent, dans certains cas, influencer très négativement le contrôle des femmes sur la production agricole et la culture des terres. Séduits par une augmentation de revenus, les hommes peuvent être tentés de reprendre à leur compte la nouvelle activité.

Les semences

Les semences représentent la demande la plus importante parmi les intrants agricoles distribués au cours des interventions de secours. C'est la raison pour laquelle le moment choisi pour lancer l'intervention d'aide alimentaire dans les cas d'insécurité alimentaire grave est un facteur déterminant en ce qui concerne la capacité des populations touchées à pouvoir conserver au mieux les semences indispensables pour la prochaine campagne agricole.



La sécurité des semences

La sécurité des semences est la capacité durable et soutenue de tous les exploitants de pouvoir maintenir la quantité suffisante de semences nécessaires au bon moment. La sécurité des semences présente deux aspects, à savoir la **disponibilité** en semences de qualité, et l'**accès** aux semences de qualité. Toutefois, la sécurité ne se rapporte pas uniquement à la quantité et à la qualité de ces semences, elle concerne également les notions de **calendrier** (disponibilité des semences au moment du semis), de **financement** (possibilité de se procurer ou d'acheter des semences), et d'**équité** (accès aux semences disponibles à tous les agriculteurs de la communauté).

- ▶ La sécurité des semences porte sur divers niveaux: le ménage, la communauté et le pays dans son ensemble.
- ▶ La meilleure façon de garantir la sécurité des semences est de renforcer localement le système des semences.
- ▶ Il est nécessaire d'envisager de réelles politiques de réduction générale de la pauvreté et de sécurité des semences.
- ▶ Le riz, le blé et l'orge sont des cultures auto-fécondables qui peuvent être produites assez facilement et dont il est possible de stocker des semences de bonne qualité.

Au cours de l'évaluation des besoins, une attention particulière doit être accordée aux compétences et aux connaissances des hommes et des femmes concernant l'environnement local. Les hommes sont plus familiarisés aux technologies de production, de plus leurs exploitations sont souvent plus importantes et s'orientent plus vers les cultures de rapport et le gros bétail. Les connaissances des femmes sont en revanche plus étendues en ce qui concerne les méthodes et les techniques traditionnelles de production. Les femmes en milieu rural sont chargées de sélectionner et d'améliorer les plants, les semences et les boutures et d'adapter les différentes variétés de plantes vivrières de base. Lorsque la production de semences est compromise par la survenue d'une catastrophe, les femmes peuvent fréquemment identifier d'autres variétés adaptables et assurer ainsi les moyens de rétablir la production.

Les programmes de secours sous forme de semences

Le diagnostic et la planification des secours d'urgence sous forme d'approvisionnement en semences représentent une opération d'autant plus complexe qu'il faut agir rapidement.

▶ Calendrier d'intervention	L'apport de semences n'est ni envisageable ni applicable au cours de la phase aiguë de l'intervention. L'approvisionnement en nourriture est certainement plus utile afin que les familles ne se trouvent pas obligées de consommer leur stock de semences.
▶ Choix appropriés	Lorsqu'un apport en semences s'avère nécessaire, l'objectif sera de distribuer des semences semblables à celles utilisées avant la crise, non seulement celles de la même moisson mais également de la même variété.
▶ Justification	La justification sous-jacente de la distribution de semences est l'aide qu'elle apporte au rétablissement d'une forme d'aide intra-communautaire. Une fois que les familles sont en possession des outils de base et des semences, la dépendance face aux sources extérieures d'approvisionnement est considérablement réduite. Dans la plupart des cas, les secours sous forme de semences ne sont envisageables qu'à court terme.
▶ Pertinence	La distribution de semences représente une perte en ressources, sauf s'il existe des faits tangibles démontrant que le manque de semences est l'obstacle principal à l'autosuffisance des ménages.
▶ Perspective	Les expériences passées ont montré que même suite à des sécheresses sévères ou des conflits armés, les semences restaient disponibles au sein des communautés et pouvaient être achetées via les réseaux d'approvisionnements traditionnels ou cachés. Le matériel de construction, les médicaments et les outils sont généralement plus demandés.
▶ Réceptivité	La distribution répétée de secours sous forme de semences au cours des premières campagnes agricoles post crise n'est pas conseillée car elle freine les processus de relance de l'économie locale et du rétablissement de l'approvisionnement local des semences.
▶ Impact	La distribution gratuite de semences dans une situation de crise peut s'avérer fort dommageable pour le rétablissement du système semencier local et pour l'utilisation de produits génétiquement adaptés.

La distribution de semences a effectivement aidé certains agriculteurs, elle n'est cependant pas parvenue à rétablir la diversité des cultures spécifiques de la zone, qui ont été fortement dégradées, voire perdues au cours de la crise. Dans certains cas, certaines nouvelles variétés de semences non testées ont été introduites, apportant avec elles de nouvelles maladies et des organismes nuisibles, en réduisant ainsi les rendements. Les produits semenciers non testés sont susceptibles de dégrader la constitution génétique des variétés locales et par conséquent d'en accélérer l'appauvrissement génétique.

Les spécifications de la sélection des semences

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Résistance aux maladies et aux organismes nuisibles. | <input type="checkbox"/> Caractéristiques nutritionnelles. |
| <input type="checkbox"/> Adaptabilité agroclimatique et pédologique. | <input type="checkbox"/> Qualités gustatives, qualités de cuisson. |
| <input type="checkbox"/> Caractéristiques du traitement. | <input type="checkbox"/> Propriétés d'emmagasinement. |

Les techniques d'évaluation permettent d'analyser les besoins en semences et en matériel végétal. Cette évaluation porte sur les types de culture, les variétés, les taux et densités de peuplement végétal, les zones cultivables, les quantités de semences nécessaires par ménage et les périodes d'ensemencement. Il est important d'envisager la distribution de rations alimentaires qui permettent aux bénéficiaires de tenir tout au long de la période de culture jusqu'aux moissons.

La production locale répétée et la conservation des semences peuvent modifier la constitution génétique de la variété. Des semences de qualité déclarée peuvent perdre leurs caractéristiques au bout de trois à cinq ans (ex: le blé). Lorsque ces modifications sont négatives on parle de dégénérescence, qui peut être gérée soit par l'amélioration des variétés dégénérées soit par des mesures de prévention des semences saines.

Les objectifs du maintien et de l'amélioration des variétés de semences

- Améliorer la vigueur des semences par la sélection de plants et de semences saines exclusivement (qualités physiologiques et analytiques).
- Réduire la fréquence des maladies par l'élimination des plants ou des semences visiblement malades ou dégradées (qualité sanitaire).
- Maintenir la qualité génétique de la variété, adapter la variété aux changements des conditions de culture, obtenir de meilleures variétés.

Le maintien et l'amélioration des variétés de semences ont des objectifs différents mais demeurent très liés et impliquent des activités relativement similaires. Ces activités se basent sur la sélection de semences issues de plantes dont les caractéristiques recherchées sont définies par l'élimination des spécificités rejetées (sélection positive et négative).

Il existe différentes sources d'approvisionnement en semences lorsque l'agriculteur n'utilise pas les siennes, généralement pour des raisons de qualité ou de prix du produit.

Les sources semencières

- Les semences en provenance d'un membre de la famille, d'un ami ou d'un voisin peuvent représenter une bonne source d'approvisionnement car la variété et la provenance sont identifiables, l'agriculteur ayant été témoin des cultures de la saison précédente.
- Les programmes semenciers nationaux sont une bonne source d'approvisionnement en nouvelles variétés. Ces programmes fournissent des semences certifiées ou de qualité déclarée en provenance de variétés recommandées. Une fois la variété en leur possession, les exploitants sont tout à fait à même de les produire et de les emmagasiner.
- L'approvisionnement en semences sur le marché ou par un intermédiaire peut comporter un certain nombre de risques. Ces semences sont fréquemment calibrées et destinées à la consommation. Ce type d'approvisionnement est la dernière option à choisir afin de se procurer du matériel végétal.
- Les entreprises commerciales doivent générer des profits, elles mettront donc l'accent sur des variétés dont l'exploitant devra renouveler l'achat. Ces entreprises privilégient en conséquence la production de plantes hybrides ou de variétés difficiles à se procurer localement.

Les demandes semencières

- L'agriculteur n'est pas parvenu à conserver ses semences pour diverses raisons, parmi lesquelles: une récolte faible, les semences ont été consommées, sont moisies, infestées par des ravageurs ou vendues afin de répondre à des besoins inattendus.
- La substitution des semences malades ou dégénérées de l'agriculteur. On distingue deux types de dégénérescence: la dégénérescence génétique et la dégradation progressive des qualités sanitaires causée généralement par le développement d'un virus.
- La recherche d'une nouvelle variété.
- Conditions de production défavorables.
- La période d'emmagasinage entre la récolte et la plantation a été trop longue pour maintenir la qualité des semences.
- Le niveau de spécialisation nécessaire requis à la production semencière ne correspond pas au niveau de mécanisation de l'exploitation et de sa productivité.

Pour l'agriculteur, les deux aspects les plus importants des semences sont leur qualité et leur disponibilité, qui correspondent respectivement à l'approvisionnement et à la sécurité. Les stratégies visant à soutenir les systèmes de semences se doivent de prendre en compte ces problématiques.

Les petits agriculteurs préfèrent généralement utiliser leurs propres semences, car celles-ci sont peu onéreuses, disponibles immédiatement et appartiennent à une variété qui leur est familière. L'agriculteur connaît la qualité de ses semences, de plus elles sont disponibles au moment des semis.

Les besoins en semences au niveau du ménage, de la communauté ou du village sont déterminés par de nombreux facteurs. Les fluctuations des demandes selon les saisons suivent le rythme d'apparition d'organismes nuisibles ou des maladies et dépendent du taux global de rendement de la région. Toutefois, de nombreuses raisons poussent un agriculteur à utiliser des semences en provenance d'autres sources d'approvisionnement.

Les produits agrochimiques

Les solutions de secours prévoient de fournir des produits agrochimiques, et plus particulièrement des engrais afin de stimuler les rendements agricoles et d'encourager le rétablissement rapide de la productivité et de la sécurité alimentaire pour atteindre au moins le niveau équivalent d'avant la crise.

Tandis que les semences sont fréquemment distribuées à titre gratuit, les produits agrochimiques eux, sont vendus aux agriculteurs touchés. Les fonds récoltés par cette vente sont ensuite destinés soit à l'achat d'autres moyens de production visant à la reconstruction des infrastructures, soit à la création d'un fond de roulement destiné à d'autres types d'approvisionnements.

Il est nécessaire de porter une attention particulière aux achats de produits agrochimiques par les ménages dirigés par des femmes. En effet, celles-ci doivent alors gagner plus de revenus en espèces, et sont obligées de se diriger vers des travaux agricoles salariés, et d'augmenter, par conséquent, leur charge de travail.

La mise à disposition de produits agrochimiques doit, dès lors, répondre à des besoins précis et ciblés, tout en tenant compte des réelles compétences des bénéficiaires quant à l'utilisation de ces produits. L'approvisionnement en produits agrochimiques, ainsi que les prestations de secours, doivent en conséquence tenir compte de la taille des exploitations selon des critères sexospécifiques.

La manipulation de produits agrochimiques est dangereuse. En tant que source de financement et acquéreur de ces produits, la FAO en assume certaines responsabilités, plus particulièrement celles concernant les aspects scientifiques et techniques. Toutes les mesures de précaution et les responsabilités par rapport au produit doivent être établies (généralement par l'acquéreur au moment de l'achat) avant toute initiative visant à définir les conseils d'utilisation de ces produits. Les commandes doivent porter uniquement sur des produits homologués dans le pays, il est donc nécessaire de prendre contact avec l'autorité nationale chargée de l'homologation, il s'agit la plupart du temps du Service de la protection des plantes.

L'acquisition de ces produits doit bien sûr prévoir les vêtements de protection correspondants. Les produits chimiques dangereux sont à manipuler uniquement par une main d'œuvre hautement qualifiée.

Au niveau de l'exploitation agricole, la gestion intégrée des pesticides (PI) doit être inhérente aux objectifs d'autonomie et de production intégrée durable. En raison du manque de sessions de vulgarisation et de formations dispensées aux femmes, celles-ci sont très peu informées sur ce sujet, il est dès lors important de prévoir l'assistance technique PI nécessaire. Afin d'assurer une utilisation durable de ces pesticides, il faut privilégier tous les produits et moyens facilement disponibles, adaptés et présents sur le marché local.

En cas d'approvisionnement en ces produits, il est essentiel de prévoir la mise en application de certains des principes de gestion intégrée des pesticides (PI). Le cadre de référence des missions consultatives à court terme doit comporter les propositions de mesures PI à prévoir.

Les critères d'approvisionnement en produits agrochimiques

▶ Au niveau terrain	Nuisibles et ravageurs, cultures, état de développement de la plante, zone à traiter exprimée en hectares.
▶ Produit demandé	Principe actif, nom usuel, numéro d'homologation, produits de substitution possédant les mêmes caractéristiques.
▶ Formule	%, g/l, g/kg, EC, WP, DP, GR, UL, etc. Réf: GCPF Codes internationaux pour les types de formulations.
▶ Quantité	Densité, masse, volume, unités, répartition des lots.
▶ Toxicité	Réf: WHO <i>Recommended Classification of Pesticides by Hazard</i> .
▶ Utilisation	Doses (l/ha, kg/ha), techniques et calendrier d'utilisation, afin de décrire les modes d'application et s'assurer que les produits sont utilisés correctement.
▶ Conditionnement	Taille du contenant et du conditionnement. Les pesticides doivent être livrés dans un conditionnement prêt à l'emploi, la taille du contenant doit être conforme à l'utilisation prévue du produit.
▶ Expédition	Transport (air, terre ou mer). Réf: Règlements sur le transport des marchandises dangereuses.
▶ Protections	Disponibilité des vêtements de protection et des autres articles de protection nécessaires.
▶ Étiquetage	Réf: Code de conduite de la FAO, Article 10. L'étiquetage est la plus importante et la seule source d'information sur la bonne utilisation du produit. Un étiquetage en plusieurs langues est fréquemment nécessaire.
▶ Réceptionnaire	Adresse du réceptionnaire ou de l'institution responsable.
▶ Propositions	Mesures prévues dans le cadre de la protection des plantes.

Les outils agricoles

Les outils et le matériel agricole sont des moyens de production essentiels dont l'usage s'étale sur deux saisons uniquement. Les communautés en proie à une situation de crise ou ayant subi une catastrophe se trouvent confrontées à la perte de ces moyens de production ou à leur vente forcée afin de subvenir à leurs besoins alimentaires. De plus le rachat d'outils neufs est freiné par le manque d'argent. Les outils et le matériel agricole doivent donc faire partie intégrante des prestations de secours.

Le matériel agricole présente un certain nombre de différences importantes selon la répartition géographique, en ce qui concerne son utilisation et ses caractéristiques. Néanmoins, la binette à manche est généralement très répandue. Dans la sélection des binettes à manche par exemple, il est important de prendre en considération les différences ergonomiques liées au genre de l'utilisateur (longueur et largeur de la lame, poids de l'outil et méthode de fixation de la lame au manche). Afin de fabriquer des outils adaptés aux caractéristiques physiques des femmes, il est nécessaire de recueillir toutes les informations probantes à ce sujet, tout comme il est utile de questionner les forgerons ainsi que les agricultrices.

Les interventions de secours ne prévoient pas l'introduction de nouvelles technologies en termes de matériel agricole, de traction animale ou de mécanisation, car cela représenterait un surcoût important en ce qui concerne les programmes de formation et d'assistance technique. De plus, les technologies liées à la mécanisation peuvent provoquer un bouleversement dans les sources de revenus des femmes. Au cours de certaines interventions d'urgence et dans certains cas très précis, il est toutefois possible d'envisager l'introduction de technologies adaptées pouvant réduire la charge de travail des femmes.



Les répercussions de la mécanisation sur les femmes¹

Un outil mécanique de petite taille destiné au décorticage du paddy a été introduit aux Philippines car il avait été constaté que cette tâche était non seulement la plus consommatrice en temps mais également l'activité la plus laborieuse assumée par les femmes après la récolte. Cet outil a considérablement réduit le temps de travail des femmes, et cette tâche manuelle de plusieurs heures a été réduite à quelques minutes.

¹ Source: Mowbray, 1995.



Les critères d'évaluation des outils à main et des outils de forge

- Particularités nationales, régionales et provinciales
- Types d'outils à main
- Utilisation des outils à main
- Fréquence de renouvellement
- Principaux groupes de population
- Niveaux de spécialisation
- Zones de services et ratios
- Activités de production alimentaire
- Utilisation diversifiée des outils agricoles
- Liens entre les réseaux de distribution
- Historique de l'assistance à la production
- Combustibles
- Ateliers
- Forgerons en milieu rural
- Centres en expansion
- Equipements en pompes à eau
- Production d'outils à main
- Conceptions locales
- Etamage
- Matières premières des outils de forge
- Fabricants à grande échelle
- Fournisseurs régionaux
- Politique gouvernementale
- Coût des matières premières
- Pays et districts
- Types d'outils de forge
- Utilisation des outils de forge
- Disponibilité saisonnière
- Lieux de production
- Taux de production
- Zones agricoles
- Rôles sexospécifiques
- Calendrier des utilisations
- Frontières de la zone de conflit
- Historique de l'assistance à l'approvisionnement
- Caractéristiques du site
- Maîtres forgerons
- Apprentis
- Services de partenariat
- Equipements en matière de transformation des produits alimentaires
- Production d'outils de forge
- Conceptions externes
- Réparations et maintenance
- Matières premières des outils agricoles
- Organisations humanitaires
- Fournisseurs internationaux
- Services du système d'information géographique (SIG)
- Détails des coûts de production



Les compétences nécessaires au soutien de la production locale des outils à main

- Mise en place du site et des foyers.
- Utilisation, maintenance et mise à disposition des outils de forge.
- Identification et utilisations des déchets de métaux disponibles.
- Identification des pièces et leurs fonctions (charrue à bœuf par exemple).
- Gestion du foyer, forge, emboutissage et traçage, trempe et revenu, réparations des pièces.
- Coordination du projet, fonctionnement et gestion.
- Outils de forge nécessaires à la fabrication de nouveaux outils de forge.
- Outils de forge nécessaires à la fabrication des outils à main.
- Caractéristiques des matières premières nécessaires à la fabrication des outils de forge.
- Caractéristiques des matières premières nécessaires à la fabrication des outils à main.
- Rapport du nombre d'outils de forge et d'outils à main qu'il est possible de produire par quantité disponible de matière première.
- Méthodologies des enquêtes consommateurs, évaluation des niveaux de compétences, évaluation des capacités d'atelier, suivi et évaluation, contrôle de qualité.
- Protocole d'accord sur l'approvisionnement local.
- Manuels de formation (ferronnerie, gestion des stocks, gestion de la trésorerie, commercialisation).
- Spécifications des outils de formation du forgeron.
- Spécifications des outils du centre de production du village (maître forgeron).
- Outils complémentaires nécessaires aux forgerons afin de diversifier la production (vers le secteur de la pêche par exemple).

Le bétail

Le maintien du bétail est un sujet qui va bien au-delà du simple repeuplement du cheptel. Les programmes de repeuplement, qui consistent en la distribution d'animaux vivants, sont fréquemment confrontés à de nombreux risques, et notamment aux problématiques liées aux risques de maladie, aux contraintes logistiques (nourriture du bétail par exemple). Ces programmes sont coûteux, néanmoins l'apport de bétail demeure une forme de sécurité alimentaire.

Dans ce domaine, les femmes occupent un rôle important de par leurs activités d'élevage d'animaux de basse-cour, leurs travaux de récoltes et de moissons et le traitement des produits d'origine animale destinés à la vente ou à la consommation du ménage. Les hommes sont souvent les propriétaires des troupeaux et ce sont eux qui sont chargés du commerce du bétail. Or, en situation de crise, les hommes se déplacent, prennent les armes ou cherchent un emploi à l'extérieur de l'exploitation, et les femmes assument par conséquent les responsabilités liées à l'élevage. Afin de répondre à la demande grandissante des zones urbaines en produits d'origine animale, l'élevage intra et peri urbain s'est largement développé. Cette nouvelle source de revenus a également fait augmenter la participation des femmes et des enfants à ces activités. Dans la plupart des zones urbaines des pays en voie de développement, les femmes commercialisent et vendent des produits alimentaires et des produits d'origine animale prêts à la consommation.

Les femmes élèvent fréquemment des volailles et des petits ruminants. Les programmes de repeuplement en volailles associés à des formations, ainsi que les projets de redistribution de petits ruminants ou d'animaux de trait au sein du pays, se sont avérés tout à fait concluants, comme c'est le cas notamment en République d'Azerbaïdjan, en Erythrée et en Somalie.

Les opérations de repeuplement semblent avoir un impact positif, en particulier sur les femmes veuves. Lors des consultations effectuées sur les communautés cibles, il est recommandé d'encourager le plus possible la participation active des femmes. Le repeuplement en bétail et animaux de basse cour favorise le regroupement familial. Le « retour aux sources » des personnes déplacées peut être également encouragé en leur octroyant suffisamment d'animaux, en Afghanistan par exemple, il faut compter un minimum de 70 animaux de ferme par famille. Le ciblage doit porter en premier lieu sur les familles qui possèdent encore un minimum de bétail et qui sont restées dans le système agropastoral, c'est à dire qui ne sont pas totalement indigents et qui sont respectés par leur communauté.

Dans les cas où la culture attelée est traditionnellement utilisée avec le concours actif des femmes, l'apport d'animaux de trait et de charrues peut contribuer à soulager leur charge de travail et augmenter la productivité.

L'analyse de LASEG est fréquemment sous-exploitée au cours des programmes d'urgence. Les méthodes d'analyses participatives permettent d'identifier les rôles sexospécifiques tenus dans les activités de gestion des ressources animales, de déterminer les différents utilisateurs finaux des différentes classes de bétail, et enfin de procéder à des évaluations concernant les besoins des communautés en termes d'animaux vivants, d'alimentation animale et de prestations vétérinaires.

Les principes directeurs des programmes

Les données quantitatives ne fournissent pas toujours suffisamment d'informations et ne sont pas adaptées aux objectifs sociaux.

- Il est important d'analyser la viabilité de l'intervention, c'est à dire de prendre en compte le degré de stabilité politique du pays, les disponibilités en eau et en fourrage, l'accès et la viabilité des marchés.
- La communauté peut participer, s'approprier, superviser et suivre les programmes de repeuplement lorsqu'ils sont menés à long terme. Ces derniers ne peuvent pas constituer une entité autonome et monolithique, ils doivent représenter une série de prestations qui se mêlent aux services qui leurs sont associés. Leur mise en œuvre doit s'effectuer de façon intégrée afin de pouvoir maintenir une croissance à long terme sur la globalité du secteur, à savoir sur la gestion de l'eau, du bétail et des terres, la commercialisation, la formation à la santé animale et la diversification des moyens de subsistance.
- Il est conseillé d'essayer de trouver d'autres sources alimentaires lorsque le troupeau devient plus important.
- Un certain nombre de prestations concernant la santé animale doivent être disponibles au cours de toutes les étapes de l'intervention afin de pouvoir préserver les troupeaux, encourager la productivité et maintenir les prix de vente.
- Le soutien des infrastructures et du marché doit être pris en considération dans le but de maintenir un marché du bétail actif et en bonne santé, au bénéfice bien sûr des éleveurs, mais aussi pour optimiser l'utilisation des ressources de l'intervention.
- Le repeuplement en petit bétail peut être envisagé afin d'accroître la mobilité des atouts dans les zones à très haute insécurité alimentaire ou les zones à forte dégradation environnementale. Le repeuplement en petit bétail permet également d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages dans le cadre des installations de réfugiés ou de personnes déplacées.
- Dans certaines circonstances, le repeuplement doit porter sur du gros bétail (ou tout du moins un mélange de gros et de petit bétail) dans la mesure où ceux-ci acquièrent, à long terme, plus de valeur. Le repeuplement portant sur un cheptel mélangé est plus productif que l'apport en petit bétail exclusivement. Il est conseillé de fournir des chameaux pour les zones arides bien que leur reproduction soit longue.
- Il est préférable de fournir des chèvres ou des moutons avec les chameaux afin d'augmenter rapidement la taille du troupeau et de fournir une réserve alimentaire. Cette démarche demeure toutefois coûteuse.

D'une façon générale la FAO ne se charge pas du transport international des produits d'alimentation animale. Cependant, dans certains cas, il est nécessaire d'importer des compléments en oligo-éléments et en sel. L'approvisionnement en aliments complémentaires peut être envisagé uniquement après une évaluation attentive de son éventuelle rentabilité dans le cadre des projets de pâturages extensifs. Cette démarche s'adresse plus particulièrement à l'élevage à proprement parler ou aux animaux de trait, mais ne peut pas être justifiée pour un troupeau entier.

Dans les systèmes de pâturages extensifs, il est envisageable d'améliorer ou de réhabiliter certaines zones de pacage dégradées par le sursemis de légumineuses ou de certaines herbes vivaces. Cela est possible dans certaines zones du parcours où la qualité du sol et les conditions d'humidité sont favorables.

Les systèmes bancaires à l'usage des éleveurs

Les « interventions clés » sur les terres de parcours désignent l'ensemble des options alternatives d'investissements mises à disposition des éleveurs, et plus particulièrement à ceux bénéficiant d'un statut patrimonial moyen ou élevé. Néanmoins la conception des projets dans ce cadre requiert la prise en compte d'un certain nombre de critères qui à première vue, semblent créer de nombreux obstacles à la mise en application de ces interventions.

- Un projet de ce type doit tenir compte de la façon d'intéresser et de motiver les éleveurs quant aux questions bancaires. De plus il est nécessaire de s'assurer que ces éleveurs auront facilement accès à leur argent.
- Tributaires de l'instabilité monétaire des pays en voie de développement, ces comptes bancaires seront-ils véritablement plus rentables qu'un patrimoine en bétail malgré les pertes et les facteurs de coûts liés aux périodes de sécheresse récurrentes?
- Quelles seront les interactions entre ce système bancaire et l'utilisation du patrimoine en bétail dans la construction des liens sociaux et du prestige de l'éleveur?
- Quelles seront les répercussions sur les mécanismes d'aide intra communautaires qui s'expriment par le prêt de bétail aux plus démunis? D'autres formes traditionnelles d'épargne ont-elles été envisagées (bijoux, armes, tapis)?
- Comment réunir les éleveurs et les banques?

Une attention particulière doit être portée sur les risques environnementaux éventuels et aux conséquences négatives d'une surcharge des parcours, et cela plus particulièrement dans les zones à implantation humaine forcée comme les installations de réfugiés ou de personnes déplacées. Il n'est pas recommandé de lancer un repeuplement dans ces zones. Afin de rendre compte de l'ampleur de ces réalités, les stratégies d'intervention doivent soutenir les programmes de soutien aux moyens de subsistance et les considérer comme faisant partie intégrante de l'intervention dans son ensemble.

Les questions environnementales

- Afin de minimiser les répercussions de la sécheresse sur les systèmes de production et les moyens de subsistance, il est nécessaire de prendre des **mesures visant à atténuer les effets de la sécheresse**. Ces mesures doivent comprendre: la réduction du cheptel ; un temps de pacage adapté à la situation ou du fourrage avec un approvisionnement en eau ; un financement ; des projets de vivres-contre-travail/rémunération-contre-travail ou d'autres mesures de ce type afin de maintenir un niveau d'alimentation convenable ; un accroissement rapide des services destinés à la population ainsi qu'aux animaux ; la suspension des contributions fiscales et autres impositions associées ; et enfin des mesures de secours, et cela particulièrement pour les infirmes et les personnes dans l'incapacité de travailler.
- La réduction du cheptel** est à envisager pour réduire la dégradation des zones de parcours trop sollicitées, stimuler les économies locales en période de crise ou faciliter l'injection de fonds dans les moments aigus de la crise. Au cours des « mauvaises années », les éleveurs sont moins enclins à vendre ou à déplacer leurs troupeaux qui n'en deviennent que plus importants et contribuent ainsi au phénomène de surcharge des zones de pâturage.

Les activités de pêche

Des secours d'urgence peuvent être nécessaires au rétablissement de la production des activités de pêche ainsi qu'au soutien des moyens de subsistance des artisans pêcheurs. Ceux-ci peuvent être touchés par des catastrophes (tempêtes et raz-de-marée) ou des situations d'urgence complexes fréquemment accompagnées, dans les deux cas, par la perte des moyens de production (bateaux et équipement de pêche). Une évaluation sexospécifique doit dès lors être lancée afin de déterminer le nombre de personnes touchées, la quantité de matériel et les différents équipements de pêche présents sur le site avant et après la survenue de la catastrophe. Dans ce cadre il faut prendre en compte les méthodes de pêche, de conservation et de transport du produit et analyser les moyens de subsistance envisageables ainsi que les tendances du marché, présentes et futures, de la production halieutique.

Compétences nécessaires à l'appui des artisans pêcheurs

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Méthodes et techniques de pêche | <input type="checkbox"/> Mailles des filets et taille des fils de pêche |
| <input type="checkbox"/> Espèce ichtyologiques | <input type="checkbox"/> Nombre, tex, denier, mètres/kg |
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input type="checkbox"/> Constructions et taux d'armement |
| <input type="checkbox"/> Conservation | <input type="checkbox"/> Types et tailles des hameçons |
| <input type="checkbox"/> Conteneurs isothermes et canots de pêche isolés | <input type="checkbox"/> Dimensions des flotteurs et du lest |
| <input type="checkbox"/> Filets éperviers, engins fixes, sennes, filets | <input type="checkbox"/> Fils métalliques en acier inoxydable (50 cl, 1 mm) |
| <input type="checkbox"/> Lignes et hameçons | <input type="checkbox"/> Cordages (PE/PP) torons (4-8 mm) |
| <input type="checkbox"/> Pièges à poissons | <input type="checkbox"/> Monolignes (par ex. vert 1.7-1 mm) |
| <input type="checkbox"/> Protection de l'environnement | <input type="checkbox"/> Types de plombs (210/240) |
| <input type="checkbox"/> Pêche côtière | <input type="checkbox"/> Diamètre des fils/étirement des mailles |
| <input type="checkbox"/> Pêche dans les eaux intérieures | <input type="checkbox"/> Montage, gréement et armement |
| <input type="checkbox"/> Villages | <input type="checkbox"/> Gestion des affaires |
| <input type="checkbox"/> Centres de formation | <input type="checkbox"/> Mise à prix, opérations d'achat et de vente |
| <input type="checkbox"/> Pêcheurs hommes et femmes | <input type="checkbox"/> Commercialisation |
| <input type="checkbox"/> Tenue des comptes et contrôle des stocks | <input type="checkbox"/> Enquêtes |

Dans les communautés de pêche, la présence des femmes est prédominante dans les travaux de manipulation, de conservation et de traitement des produits de la pêche. Elles participent au déchargement des bateaux et des filets, travaillent au séchage, au salage, à la fumaison, à la préparation et au traitement du poisson. Les femmes sont fréquemment chargées des activités connexes comme la collecte de l'eau, du sel et des combustibles nécessaires. Ces travaux sont physiquement très pénibles, consommateurs de temps et représentent une charge de travail importante. Dans certaines régions, les femmes sont parfois directement impliquées dans les activités de pêche de rivage et dans la confection et la réparation des filets. Elles contribuent également de façon significative aux travaux dans les entreprises d'aquaculture (alimentation et collecte).

Grille de questionnement – L'évaluation des besoins

La situation – Liste de contrôle

- ▶ Que s'est-il passé?
- ▶ Quels sont les besoins auxquels il faut répondre en priorité? Quelle sera la durée de l'opération de secours?
- ▶ Qui sont les personnes touchées par la catastrophe?
- ▶ S'agit-il d'hommes, de femmes ou d'enfants?
- ▶ Les différents groupes de personnes ont-ils des besoins différents?
- ▶ Ou sont-ils?
- ▶ L'alimentation est-elle disponible? De quelle provenance? De qui?
- ▶ Comment communiquer avec eux?
- ▶ Quelles sont les habitudes alimentaires? Qu'est ce qui a changé?
- ▶ Est-il besoin d'organiser des entretiens séparés hommes/femmes?
- ▶ Quelle est la répartition de l'alimentation au sein des familles et des groupes?
- ▶ S'agit-il de réfugiés, de personnes déplacées ou de personnes vivant sur place?
- ▶ Quelles sont les conditions d'accès à l'alimentation des hommes et des femmes respectivement?
- ▶ Que pouvez vous faire?
- ▶ Leur installation est-elle volontaire ou involontaire?
- ▶ Comment pouvez vous le faire? Comment peuvent-ils le faire?
- ▶ Quels sont les besoins? Les besoins spécifiques? Les besoins les plus urgents ?
- ▶ Qui peut aider?

Les personnes touchées – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont leurs caractéristiques (hommes, femmes, garçon, filles, ←5, →60?)
- ▶ Lesquels et combien d'entre eux on perdu leurs moyens de subsistance?
- ▶ Combien de ménages dirigés par des femmes
- ▶ S'agit-il de pertes à court terme (par exemple: pertes sur une seule saison de la récolte, perte des réserves alimentaires, des semences ou des outils de production) ou de pertes à long terme (par exemple: perte définitive des terres)?
- ▶ Combien d'orphelins?
- ▶ Combien de personnes handicapées?
- ▶ Quels sont les autres pertes subies?
- ▶ Combien de personnes déplacées? De réfugiés? De rapatriés?
- ▶ Combien de membres de la famille percevant un revenu ont disparu?
- ▶ Ou sont ces personnes?

L'enregistrement des bénéficiaires – Liste de contrôle

- ▶ Est-il besoin de s'enregistrer?
- ▶ Quel est le coût des transactions en termes de temps, d'argent et d'entretiens avec les responsables?
- ▶ Qui des hommes, femmes, riches ou vulnérables, minorités, castes ou tribus, connaissent les modalités de l'enregistrement?
- ▶ L'un ou l'autre sexe est-il moins à même de s'enregistrer pour des raisons géographiques ou culturelles? Quel sexe? Pour quelle raison?
- ▶ Quelle est la langue dans laquelle l'information est dispensée? Par quel moyen? Ces informations sont-elles compréhensibles par tous?
- ▶ Les femmes chefs de famille et les personnes handicapées peuvent-elles s'enregistrer?
- ▶ Est-il possible que certains groupes, comme les ménages dirigés par les femmes par exemple, soient systématiquement négligés dans le comptage?

Les besoins en articles alimentaires – Liste de contrôle

- ▶ Est-il nécessaire de fournir des produits alimentaires de base ou un régime alimentaire équilibré?
- ▶ Quelles sont les préférences alimentaires locales?
- ▶ Quelles sont les denrées ou les types de denrées les plus faciles à stocker, à traiter, à cuisiner avec un minimum de combustible?
- ▶ Quelles sont les ressources en bois à brûler pour la cuisine?
- ▶ Si des cuisinières à économie de combustible sont disponibles, sont-elles convenables?
- ▶ Est-il sans risque de s'aventurer en dehors du camp pour chercher du bois à brûler (risques d'agression, de viol, de mines)?
- ▶ Quels sont les besoins en eau pour la cuisine? Quels sont les besoins en récipients?
- ▶ Quelles sont les denrées de sevrage privilégiées pour les enfants de moins de 5 ans?
- ▶ Quels sont les tabous alimentaires qui touchent les femmes?
- ▶ Que veulent les femmes?

Les besoins en articles non-alimentaires – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les besoins en eau à usage personnel (boisson, cuisine, hygiène et lessive)?
- ▶ Quels sont les besoins en récipients pour le transport de l'eau (jerricans)?
- ▶ Quels sont les besoins en abris temporaires ou définitifs (pour les personnes déplacées ou à titre de remplacement ou de réparation du logement)?
- ▶ Quels sont les besoins des hommes et des femmes en matière d'intimité et d'installation de lieux de toilette séparés?
- ▶ Quels sont les articles domestiques privilégiés nécessaires: cuisinières, jerrycans, batteries de cuisine, récipients de stockage, combustibles pour la cuisine, pour le chauffage et l'éclairage?
- ▶ Quels sont les matériaux domestiques privilégiés nécessaires: ciment, gabions métalliques, pompes à main?
- ▶ Quels sont les besoins en matière de vêtements et de couvertures, pour les hommes et les femmes, les adultes et les enfants?
- ▶ Quels sont les besoins médicaux, plus particulièrement ceux des femmes (santé génésique, planification familiale, victimes de viol)?
- ▶ Que faut-il pour s'assurer que la scolarité des enfants n'est pas interrompue, tant pour les garçons que pour les filles?
- ▶ Quel est la division sexospécifique du travail dans la construction du logement?



Les besoins liés au rétablissement des moyens de subsistance – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les cultures et les variétés de cultures préférées, les outils à main, les races de bétail et les animaux de trait privilégiés nécessaires à un rétablissement rapide des moyens de subsistance?
- ▶ Quels sont les produits nécessaires au rétablissement des moyens de subsistance?



Les ressources des donateurs – Liste de contrôle

- ▶ A quelle hauteur les donateurs peuvent-ils contribuer? (Données réalistes)
- ▶ Délai de livraison de ces ressources?
- ▶ Est-il possible d'utiliser d'autres stocks alimentaires disponibles en attendant la livraison des dons en produits alimentaires?
- ▶ Les donateurs peuvent-ils emprunter dans les stocks nationaux pour ensuite remplacer ces produits à la livraison des dons?
- ▶ Quelle est l'économie envisageable dans le domaine de l'aide alimentaire?
- ▶ Quel est le rôle des facteurs intermédiaires tels que les règlements administratifs, les coûts de transactions, les institutions, la fluctuation des prix, le marché et les intermédiaires de marché?
- ▶ Quel est le rôle des facteurs intermédiaires par rapport à la catastrophe?
- ▶ Combien de personnes peuvent être secourues, pendant combien de jours ou de semaines?

Grille de questionnaire – L'évaluation de la situation



Les questions liées à la mise en application du programme – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les critères de tri sélectif ventilés par sexe?
- ▶ Quel est le meilleur moment d'intervention, quelle est sa durée optimum?
- ▶ Quelles sont les méthodes de ciblage préconisées? Les méthodes directes ou indirectes (un ciblage via le maillage social ou sur la communauté par exemple?)
- ▶ Quelles sont les structures de contrôle nécessaires au ciblage et à la distribution?
- ▶ Quel est le transfert de revenu minimum nécessaire par groupes de bénéficiaires?
- ▶ Quelles sont les structures communautaires existantes utilisables dans le cadre du tri sélectif des bénéficiaires et du ciblage?
- ▶ Quelles sont les capacités des structures de mise en application et de distribution?
- ▶ Quelles sont les structures de contrôle disponibles pour le ciblage et la distribution?

Le kit de produits alimentaires – Liste de contrôle²

- ▶ Quel est le déficit en apport calorique, par sexe, dans la population cible?
- ▶ Quelle est la valeur du colis de secours proposé (kit alimentaire) en valeur locale et son coût pour les Nations Unies? Quelle est sa valeur par rapport aux revenus des bénéficiaires et aux salaires en cours?
- ▶ Quelles sont les possibilités de substitution des denrées alimentaires locales par des denrées alimentaires importées?
- ▶ Quelle est la valeur nutritionnelle des produits alimentaires de secours proposés?
- ▶ Dans quelle mesure les denrées proposées sont-elles acceptables par les bénéficiaires selon les besoins respectifs de chaque sexe?
- ▶ Quels sont les besoins spécifiques (emballages, qualité de cuisson, etc.)?

Contexte socio-économique– Liste de contrôle

- ▶ Quel est le nombre d'hommes et de femmes touchés respectivement par la crise?
- ▶ Quel est l'état nutritionnel de la population ou des bénéficiaires?
- ▶ Quel est le manque à gagner de la production alimentaire par rapport à d'autres productions agricoles?
- ▶ Quelles sont les sources de revenus par sexe dans les zones urbaines et rurales?
- ▶ Quelles est la part des importations alimentaires sur l'ensemble des importations?
- ▶ Quelles sont les données économiques disponibles les plus significatives concernant plus particulièrement l'agriculture, la disponibilité et l'importation alimentaire?
- ▶ Quels sont les données disponibles sur les revenus par ménages, ventilées par sexe et comprenant une différenciation entre les zones urbaines et rurales?
- ▶ Quelle est le niveau et la répartition de la propriété foncière, du partage des terres? Quel en est le pourcentage ventilé par sexe dans la population rurale?

Les répercussions sur la sécurité alimentaire nationale – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les répercussions de l'intervention d'urgence sur la sécurité et la disponibilité alimentaire nationale?
- ▶ Quelles sont les dispositions gouvernementales mises en place afin d'encourager les liaisons entre les organismes internationaux ou nationaux? Quels changements d'ordre macro-économique ont eu lieu? Le gouvernement pose-t-il des restrictions budgétaires à l'importation alimentaire nationale?
- ▶ Quelles sont les problématiques structurelles qui drainent l'insécurité alimentaire? Quelles sont les conditions du marché et les interactions envisageables?
- ▶ Quelles ont été les événements marquants qui ont bouleversé les attentes de la production agricole annuelle?
- ▶ Quelles sont les répercussions de la catastrophe sur les conditions économiques et structurelles générales qui sont nécessaires à la production agricole et à sa commercialisation (production, transport, irrigation, infrastructures, coûts des intrants agricoles, etc.)?
- ▶ Quelles sont les répercussions sur les prix du marché et sur la viabilité économique du marché de la production alimentaire?

² Source: WFP Modified Emergency Needs Assessment Guidelines. October, 1999.

Les répercussions sur la sécurité alimentaire des ménages – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les ménages les plus touchés (statut social, ventilation sexospécifique, distribution régionale)?
- ▶ Quels sont les changements survenus au niveau des sources de revenu pour respectivement chaque sexe au sein des ménages touchés par la crise?
- ▶ Quelles sont les capacités d'adaptation face à la crise en termes sexospécifiques?
- ▶ Quels sont les réseaux de solidarité et d'entraide communautaires en place?
- ▶ Quelles sont les problématiques structurelles qui mènent à l'insécurité alimentaire des ménages?
- ▶ Les ménages démunis doivent-ils affronter des dépenses supplémentaires? Quelles sont ces dépenses?
- ▶ Existe-t-il un réel danger de baisse des ressources et des biens? Quel est le niveau de gravité de ces risques?
- ▶ Quelle est la disponibilité des combustibles de cuisine? Quel est leur impact sur l'environnement?

Le rôle de l'aide alimentaire – Liste de contrôle

- ▶ Quel est le rôle potentiel de l'aide alimentaire en ce qui concerne les transferts de revenus et de l'épargne?
- ▶ Faut-il créer des ressources et des biens communautaires? Quels sont ces biens et ces ressources?
- ▶ Un appui nutritionnel est-il nécessaire? Quel type d'appui?
- ▶ Quelles seraient les répercussions sexospécifiques de l'habilitation des groupes vulnérables?

Les mesures gouvernementales liées à la sécurité alimentaire et les liens inter organisations – Liste de contrôle

- ▶ Des modifications des politiques alimentaires gouvernementales sont-elles nécessaires?
- ▶ Quels sont les liens entretenus avec d'autres programmes d'aide économique au développement (Banque mondiale, PNUD/PNUAD, autres Organismes des Nations Unies)?
- ▶ Quels sont les projets et les capacités du gouvernement face à la gestion de la crise ?
- ▶ Quels sont les liens recommandés avec les programmes d'aide des Nations Unies et les autres programmes au niveau national (ONGs)?

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Expliquer comment intégrer l'analyse sexospécifique dans le processus de ciblage lors des interventions d'urgence.
 - ⦿ Lien Module: Evaluation des besoins
 - ⦿ Lien Module Suivi et évaluation.
 - ⦿ Lien Module: Partenariats
 - ⦿ Lien Module Les outils de l'ASEG
 - 📖 Voir: Les protocoles d'accords (MOU) avec les gouvernements et les partenaires
 - 📖 Voir: L'engagement envers les femmes du Programme alimentaire mondial (PAM)

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Tri sélectif sexospécifique des bénéficiaires, mise en application de l'ASEG, critères de ciblage, méthodes et processus.

LE CIBLAGE

La planification des opérations d'urgence

Au cours des interventions d'urgence, l'objectif du ciblage est de répondre au mieux aux besoins des personnes les plus vulnérables par l'utilisation efficace et rationnelle, d'un point de vue social et économique, des ressources disponibles.

Le ciblage a également pour but de créer des bénéfices durables pour les bénéficiaires en promulguant l'effort collectif de la communauté et en créant des ressources durables. Un autre objectif significatif du ciblage est l'identification des risques et des conséquences potentiellement induites par les mécanismes de ciblage eux-mêmes. Le ciblage des sous-groupes de la population en temps de crise peut constituer une source de vulnérabilité pour les bénéficiaires des secours. Les principes d'application des méthodes de ciblage doivent être décrits et répertoriés.



Principes

- ▶ Équité
- ▶ Adéquation
- ▶ Efficacité
- ▶ Transparence
- ▶ Égalité



Les conséquences positives d'un ciblage efficace

Un processus de ciblage efficace permet non seulement d'assurer l'apport de prestations aux nécessiteux, mais influence positivement:

- ▶ Le développement de la communauté.
- ▶ L'amélioration de l'état du marché et des infrastructures commerciales.
- ▶ La parité entre les hommes et les femmes.
- ▶ La création de ressources de développement.

Les processus de ciblage et de tri sélectif des bénéficiaires

Les processus de ciblage permettent de définir et d'identifier les zones d'intervention, les groupes potentiellement bénéficiaires ou les personnes les plus démunies au sein des ménages. Le ciblage doit se focaliser sur les groupes ou les individus les plus exposés aux risques. Dans un contexte d'intervention d'urgence, **le ciblage comporte quatre étapes**:

Les étapes du ciblage

▶ La priorité	Identifier les critères de tri sélectif d'une zone particulière, d'un groupe de population et des ménages.
▶ L'identification	Développer des outils de tri sélectif au niveau administratif et communautaire, ou des mécanismes d'auto ciblage, afin de s'assurer que seuls ceux qui répondent aux critères se voient allouer les prestations.
▶ L'affectation	Déterminer la quantité de biens et de services à fournir à ceux répondant aux critères de tri sélectif.
▶ Les choix	Choisir les stratégies et les méthodes d'approvisionnement de l'intervention afin de toucher la population cible identifiée.

Il est tout aussi important de prendre en compte la proportion des personnes touchées que leur nombre véritable. Une première estimation des **bénéficiaires cibles** peut être effectuée à partir des données de la carte des vulnérabilités, dressée avec les partenaires sur le terrain, au cours de l'évaluation des besoins. Ces calculs sont toutefois fréquemment issus des évaluations sur échantillonnage et des estimations moyennes portant par exemple sur la zone dans son ensemble ou sur les tailles moyennes des troupeaux ou des exploitations. Par conséquent, il est souvent nécessaire d'élaborer des systèmes d'information complémentaires afin d'améliorer la précision du ciblage individuel des bénéficiaires au moment de **l'allocation des ressources**.

Il convient d'établir une matrice d'analyse afin de définir précisément **l'ensemble des mesures de secours** ainsi **qu'un plan d'allocation et de distribution des ressources** dans les zones d'intervention prioritaires. Dans les cas où les décisions sont prises par les membres du projet eux-mêmes, l'efficacité du ciblage dépend de la validité des données collectées et de leur analyse.

Afin de se prémunir contre les risques d'enregistrements multiples ou de partialité d'un opérateur local, les critères de tri sélectif doivent être évalués en termes d'efficacité, de précision et de faisabilité, plus particulièrement pour l'identification des ménages confrontés à une insécurité alimentaire grave et pour le ciblage des populations éligibles à l'aide. Une attention spéciale doit être accordée aux **catégories bénéficiaires** confirmées au cours de l'évaluation d'impact, ainsi qu'aux différents **niveaux de ciblage**.

Les critères de ciblage se doivent d'être clairs et précis. Les ménages, par exemple, qui auraient perdu leur culture la plus rentable ne sont pas forcément les plus vulnérables à court terme, contrairement à ceux qui sont victimes d'un déficit alimentaire immédiat.

L'application des critères¹

L'application des critères de ciblage tenant compte de la perspective sexospécifique dépend des paramètres suivants:

- | | |
|---|--|
| ▶ Type de crise (catastrophe naturelle, guerre civile). | ▶ Description de la stabilité politique et de l'accessibilité. |
| ▶ Moyens de subsistance des bénéficiaires (agriculture de subsistance, travailleurs urbains). | ▶ Eligibilité des bénéficiaires. |
| ▶ Statut des bénéficiaires (déplacés, femmes chef de famille, handicapés). | ▶ Situation (raison pour laquelle il ou elle est dans le besoin). |
| ▶ Accent particulier mis sur le régional et le local. | ▶ Statut social (risque de discrimination). |
| ▶ Etat nutritionnel. | ▶ Localisation. |
| ▶ Capacités d'adaptation et d'affrontement. | ▶ Accessibilité de la zone géographique (accent sur les aspects géographiques et régionaux). |
| ▶ Capacités de mise en œuvre locales et externes. | ▶ Choix des possibilités d'aide (stratégies d'intervention). |

Les procédures de **ciblage communautaire** confèrent fréquemment aux opérations de tri sélectif un aspect moins « réglementaire ». La sélection est ici gérée par des comités ou par d'autres formes de corps décisionnaires présents au sein de la communauté. Les intervenants responsables et la communauté s'accordent sur les modalités de tri sélectif, la liste des bénéficiaires sélectionnés devant être partagée et approuvée par la communauté. Cette liste constitue une base de travail pour les modalités de distribution et le suivi des progrès.

Les procédures de ciblage administratif, en revanche, peuvent rendre les opérations de tri sélectif complexes et coûteuses. Pour les procédures **d'enregistrement des bénéficiaires cibles** les intervenants auront besoin d'**informateurs clés, de facilitateurs** et de la participation active des femmes, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.

La participation d'informateurs clés est nécessaire pour obtenir un ciblage efficace, notamment dans les cas où les listes de bénéficiaires sont préétablies. Dans les situations d'urgence complexes, il est important de tenir compte de la dynamique des structures socioéconomiques.

Les résultats des procédures de tri sélectif doivent correspondre à ceux des analyses des moyens de subsistance, aux estimations portant sur le nombre de bénéficiaires à prendre en compte et par conséquent au plan d'allocation et de distribution des ressources. Dans tous les cas de figure le nombre réel de bénéficiaires doit être suivi et comparé aux chiffres provisoires précédemment établis.

Il est possible d'organiser des **ateliers à la journée**, avec la participation de toutes les parties prenantes identifiées, afin de leur faire part des modalités générales du ciblage (basées sur les analyses des moyens de subsistance et l'évaluation des besoins alimentaires). Les critères portant sur la détermination des zones touchées et les groupes bénéficiaires vulnérables doivent être approuvés. Ces ateliers permettent d'élaborer les mesures d'assistance et d'aide alimentaire adaptées aux besoins spécifiques de la population touchée. Ces bénéficiaires pourraient être soumis à un échelonnement prioritaire selon les ressources disponibles et la capacité des groupes à utiliser les ressources existantes du ménage et à accéder aux services.

La mise en application d'une perspective sexospécifique dans un processus de ciblage nécessite d'analyser les différentes **répercussions**, sur les hommes et les femmes, de la situation d'urgence et d'étudier les **contraintes** particulières de l'aide humanitaire. Il s'agit donc de fixer des objectifs réalistes à partir d'observations empiriques.

¹ Source: WFP Self-briefing Materials, Module 3: Monitoring, Reporting and Evaluation

L'efficacité et l'applicabilité des processus de ciblage sur les ménages dirigés par des femmes nécessitent de prendre en compte les charges de travail qui incombent principalement aux femmes, leur état nutritionnel et leur état de santé au moment du ciblage.

Dans les cas qui s'y prêtent, il est possible de mettre en place un système d'échange de nourriture et d'autres apports de secours contre du travail. Ce système réduit les phénomènes d'échanges des rations alimentaires et des autres formes d'apport dans la mesure où les personnes qui travaillent échangent moins volontiers le produit de leur travail que les dons. De plus, les attentes des personnes non bénéficiaires s'en trouvent amoindries.

L'application de l'ASEG dans le cadre du développement

Les estimations portant sur le nombre des bénéficiaires et leur situation géographique sont élaborées à partir de la cartographie des vulnérabilités établie en accord avec les intervenants et les partenaires de mise en œuvre de l'intervention.

Les principaux facteurs d'analyse concernent le type de crise (catastrophes naturelles ou urgences complexes), le statut de la population touchée (personnes déplacées dans leur propre pays ou réfugiées), les zones concernées, l'état nutritionnel de la population, les mécanismes d'adaptation, les capacités de mise en œuvre, la stabilité politique et l'accessibilité.

La problématique est de savoir si la perspective sexospécifique est applicable dans un contexte de distribution de secours, et dans ce cas, de quelle façon. L'ensemble des questions portant sur la cohésion de la communauté et le développement doivent être étudiées et comprises de façon approfondie.

Il s'agit de choisir soit des approches pragmatiques non discriminatoires ou discriminatoires, au niveau géographique (chaque personne dans une zone donnée), ou au niveau statutaire (un groupe socioéconomique en particulier). L'approche par niveau statutaire est adoptée lorsque l'impact de l'intervention sur la population touchée est réparti de façon homogène. Cela se produit généralement lorsque les statuts socioéconomiques, culturels et ethniques sont cohérents.

L'application de l'ASEG dans le cadre institutionnel

TERRAIN

- ▶ Origine de la population et contexte
- ▶ Connaissance des bénéficiaires

INTERMEDIAIRE

- ▶ Expériences antérieures des catastrophes
- ▶ Enseignements tirés des expériences passées

MACRO

- ▶ Politiques et priorités
- ▶ Législation en cours

La distribution des secours alimentaires dépend du choix stratégique des niveaux de ciblage.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, et plus particulièrement dans les situations d'urgence complexes, l'isolement des bénéficiaires s'avère nécessaire. L'isolement s'avère nécessaire lorsque des groupes non nécessiteux se joignent aux groupes des bénéficiaires, lorsque les risques de tensions sociales sont trop élevés, et lorsque le ciblage des ménages dirigés par des femmes est essentiel afin d'éviter des actes de violence à leur encontre. Dans ce dernier cas, il est important de s'assurer que ces femmes bénéficieront effectivement des secours.

En cas de situation d'urgence complexe, une population donnée peut devenir homogène d'un point de vue sexospécifique (par exemple, lorsque les femmes sont à la tête de la majorité des avoires en raison de l'émigration ou du déplacement de la population masculine).



L'application de l'ASEG dans le cadre des moyens de subsistance

Les critères de tri sélectif dépendent directement des analyses des conditions de vie et des systèmes d'exploitation agricoles. Ces analyses sont faites au cours des processus d'évaluation de la situation et des besoins.

L'analyse sexospécifique ne doit pas être considérée comme une analyse verticale se cantonnant à rajouter arbitrairement une catégorie de bénéficiaires. L'analyse sexospécifique est la résultante d'une approche analytique des conditions de vie dans un contexte déterminé. Le choix des procédures de ciblage ne doit pas s'effectuer, lors de l'analyse finale, en se basant uniquement sur les contraintes budgétaires. Les principaux paramètres demeurent les objectifs fixés, les ressources disponibles, le contexte même des situations d'urgence et les conditions de vie de la population cible.

Les méthodes de ciblage

Le ciblage peut incomber aux structures gouvernementales existantes ou aux communautés bénéficiaires et, dans certains cas, à des structures externes. Les parties prenantes engagées dans les procédures de ciblage doivent se sentir concernées par les problématiques sexospécifiques et cela dans chacune des étapes du ciblage. Il n'existe pas une méthode de ciblage unique adaptable aux multitudes de situations et aux spécificités des groupes vulnérables.

Les paramètres de base demeurent les objectifs fixés, les ressources disponibles, le contexte même des situations d'urgence et les conditions de vie de la population cible. Toutefois il demeure nécessaire d'avoir un système efficace de surveillance des procédures de ciblage afin de corriger les éventuelles discriminations ou inadéquations qui pourraient survenir.

L'auto ciblage est pratiqué dans les cas où la population cible décide elle-même de la solution de secours qu'elle estime la plus appropriée et/ou qu'elle est prête à subventionner. L'auto ciblage est utilisé principalement dans les projets Vivres-contre-travail (FFW), au cours des opérations d'aide et de distribution alimentaire des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), mais peut toutefois être considéré comme une procédure de distribution, non gratuite, d'apports agricoles de secours. Le système d'échange d'engrais, de bétail ou de soins vétérinaires contre du travail pourrait être couplé aux processus de redressement des infrastructures agricoles.

La contrepartie peut être représentée en termes de temps passé, en efforts accomplis, en coût d'opportunité d'emploi ou en ventes subventionnées d'apports courants momentanément indisponibles sur le marché local. D'une façon générale les procédures d'auto ciblage et de ciblage communautaire sont considérées comme peu coûteuses dans la mesure où elles ne requièrent pas un tri sélectif direct des bénéficiaires. Bien qu'ils coûtent aux représentants communautaires en termes d'effort et de temps, ces systèmes de ciblage ne sont pas considérés comme une charge budgétaire au sein du projet.

Il a parfois été constaté que l'approvisionnement des secours d'urgence ne parvienne pas aux populations les plus nécessiteuses soit à cause de barrières sociales ou culturelles soit à cause des soucis liés à l'emploi du temps.

L'auto ciblage

Processus de ciblage	▶ Les personnes décident elles-mêmes de participer, ou pas, au programme d'aide.
Principales parties prenantes	▶ Certains membres de la communauté.
Avantages liés au genre	▶ L'auto ciblage est généralement plus avantageux et plus adapté à l'environnement social.
Désavantages liés au genre	▶ L'auto ciblage dans les programmes Vivres contre travail pourrait générer des coûts cachés: l'obligation de travailler réduit, dans une certaine mesure, la valeur nette des transferts aux ménages. En cas d'urgence, les individus les plus nécessiteux tiennent plus compte de la valeur que de la répartition alternative de leur temps.

Dans les processus de **ciblage administratif**, la définition des caractéristiques des bénéficiaires est entreprise en dehors de la communauté, à savoir par les entités administratives ou par le personnel du programme. Cette méthode de ciblage est parfois imposée suite aux accords passés auprès des institutions ou des autorités nationales. Le ciblage administratif est mis en application dans les pays où les systèmes de distribution sont bien implantés, par exemple dans la République populaire démocratique de Corée, ou lorsque qu'il existe des questions liées à la souveraineté nationale comme en Iraq ou en Afghanistan. Dans ces cas de figure particuliers, l'application d'une perspective sexospécifique des analyses peut s'avérer difficile à mettre en place si aucun accord préalable n'est défini auprès de l'administration.

Le ciblage administratif

Processus de ciblage	▶ Définir les priorités et les zones d'intervention prioritaires, établir des critères d'éligibilité. ▶ Faire correspondre les ressources aux besoins en assurant un dialogue constant avec les donateurs, et remplir toutes les tâches de responsabilité, de suivi contrôle et de vérification.
Principales parties prenantes	▶ Le gouvernement et les agents d'intervention.
Avantages liés au genre	▶ Compléter et soutenir les méthodes participatives.
Désavantages liés au genre	▶ Utilisé en dernier recours pour les processus de ciblage direct des bénéficiaires. Une approche décroissante doit être évitée. ▶ Lorsque le ciblage est effectué par des personnes extérieures au programme il est important que les réseaux communautaires de solidarité ne soient pas bouleversés, qu'il n'existe pas de luttes de pouvoir entre familles, groupes politiques ou groupes ethniques.



Le ciblage communautaire (participatif)

Processus de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le ciblage communautaire fait appel soit aux chefs traditionnels ou démocratiquement élus de la communauté, soit aux structures communautaires en place afin de procéder au ciblage de l'aide (alimentaire ou non alimentaire) accordée aux bénéficiaires.
Principales parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La communauté et les agents d'intervention
Avantages liés au genre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les membres de la communauté peuvent être amenés à adopter des méthodes démocratiques de prises de décisions et par la même à renforcer les responsabilités de la communauté envers ses membres les plus vulnérables. ▶ Encourager la participation des communautés, qui sont souvent les mieux à même d'identifier leurs membres les plus vulnérables. ▶ Les systèmes de soutien familial sont moins bouleversés. ▶ Contribuer à la construction de structures de développement au niveau local. ▶ Le ciblage communautaire pourrait déclencher la volonté d'établir un système de représentation sexospécifique (bien que ce mouvement soit souvent induit par l'extérieur). ▶ Processus de ciblage plus précis portant sur les richesses, la taille de la famille, les charges de travail etc. ▶ Amélioration des systèmes de recours.
Désavantages liés au genre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les responsables et les chefs de communauté ne sont pas toujours les meilleurs représentants pour les plus démunis au sein de leur société. ▶ L'absence de surveillance extérieure pourrait accroître les phénomènes de déséquilibre au niveau de la représentation sexospécifique dans la communauté. ▶ Un ciblage biaisé peut entraîné des effets négatifs sur la communauté.

Dans les processus de **ciblage communautaire**, les décisions sont prises par les membres de la communauté ou ses représentants (bénéficiaires potentiels y compris). La méthode de ciblage communautaire se base sur la connaissance et la compréhension de la situation de chacun de ses membres. Les critères de ciblage sont donc déterminés subjectivement selon les besoins et des degrés de vulnérabilité. Peu coûteuse, cette méthode permet également d'éviter les difficultés liées à la collecte des données tout en ayant les moyens d'étudier en profondeur les degrés de vulnérabilité de la communauté. Les femmes représentent une entité importante dans ce type de ciblage. Les mécanismes de ciblage communautaires permettent de couvrir la totalité des ménages présents car ils sont basés sur la prise en compte de la taille des ménages. De plus, étant donné les systèmes coutumiers d'échanges et de prêts, l'assistance et les secours sont partagés au-delà des bénéficiaires cibles, sans tenir compte des évaluations effectuées par les organismes extérieurs à la communauté.

Grille de questionnement – L'établissement de rapports

Zones ciblées, groupes, politiques et modes d'action – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les zones les plus sévèrement touchées?
- ▶ Quelles sont les zones les plus en demande de secours?
- ▶ Quelles sont les zones les plus touchées? Quelles sont les populations les plus touchées?
- ▶ Comment rendre le ciblage le plus transparent et le plus équitable possible?
- ▶ Si les besoins dépassent les ressources disponibles, comment sélectionner les personnes les plus nécessiteuses?
- ▶ Quelle est la meilleure méthode de ciblage adaptée au contexte?
- ▶ Quelles sont les répercussions potentielles du ciblage sur les moyens de subsistance des ménages et sur l'équilibre sexospécifique constaté?
- ▶ Les ménages dirigés par les femmes et les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapés et orphelins) seront-ils éligibles à l'obtention des secours alimentaires si ces secours sont obtenus en échange du travail fourni?
- ▶ Les besoins médicaux et sanitaires sont-ils pris en compte?
- ▶ De quelle façon faut-il distribuer la nourriture et les moyens de production agricole?
- ▶ Quels sont les facteurs dont il faut tenir compte afin de hiérarchiser par ordre de priorité les zones les plus touchées?
- ▶ Nombre de personnes touchées par zone?
- ▶ Quel est le meilleur moment d'intervention?
- ▶ Comment organiser l'enregistrement des bénéficiaires et la distribution des prestations de secours?
- ▶ Quels sont les critères de sélection tenant compte de l'équilibre sexospécifique qu'il est possible d'utiliser?
- ▶ Dans le cadre d'un ciblage communautaire quel est le bon compromis entre le ciblage global de toute la population ou le tri sélectif de groupes particuliers?
- ▶ Qui dirige la famille? Quelle est la répartition des rôles dans les activités liées à la préparation de la nourriture?
- ▶ Quelles sont les répercussions des obligations liées au travail dans le programme « Nourriture contre création de ressources » sur les activités des hommes et des femmes? L'impact sera-t-il négatif sur les cultures vivrières de subsistance fréquemment cultivées par les femmes?
- ▶ Quelles seront les répercussions des aides sur les divers produits cultivés présents sur le marché local?
- ▶ De quelle façon la sécurité est-elle prise en compte ?



Les besoins liés au renforcement des ressources – Liste de contrôle

- ▶ Qui sont les intervenants et les parties prenantes concernées?
- ▶ Comment est organisée la communauté à laquelle appartiennent les bénéficiaires?
- ▶ Quelles sont les ressources déjà existantes et disponibles au sein de communauté? Concernant les femmes en particulier? Les hommes?
- ▶ Analyse de la situation et de l'équilibre sexospécifique dans les comités locaux ou les groupes locaux.

	Statut actuel	Obstacles aux prises de décisions	Possibilités de changement
Présence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Composition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressource	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Déterminer ces déséquilibres à l'aide du tableau comparatif suivant:

- ▶ Quel est le type de soutien que réclament les hommes et les femmes afin d'augmenter leurs ressources et d'améliorer leurs compétences?
- ▶ Est-il possible de s'assurer que la mise en place de nouveaux programmes n'entraînera pas la marginalisation, l'exclusion ou le déplacement des femmes? Les ressources et les compétences apportées par le projet profiteront-elles équitablement aux hommes comme aux femmes (alimentation, instruction et formation en matière de santé)? De nouveaux programmes sont-ils nécessaires afin d'accroître la participation des femmes?
- ▶ Le projet soutient-il les hommes comme les femmes dans leurs responsabilités familiales, et les soins aux enfants dans les cas de familles nombreuses? La mise en place d'unités de conseil ferait-elle évoluer les mentalités quant aux rôles sexospécifiques dans les prises de décisions ou les responsabilités?

